

Table des matières

Avant-propos	page	2
Groupe de travail n° 1 « Réseautage et transparence dans le domaine de la formation professionnelle »	page	7
Groupe de travail n° 2 « Réseau transfrontalier de la formation continue »	page	14
Groupe de travail n° 3 « Transmettre des connaissances sur le monde économique importantes dans la pratique »	page	20
Groupe de travail n° 4 « Mobilité dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche »	page	25
Groupe de travail n° 5 « Comparaison des systèmes de formation »	page	32
Groupe de travail n° 6 « Fonds de recherche »	page	34
Groupe de travail n° 7 « Compétences interculturelles des enseignants »	page	38
Groupe de travail n° 8 « Stratégie en matière d'innovation »	page	43
Groupe de travail n° 9 « Maintenir et attirer le personnel (hautement) qualifié dans la région du Rhin supérieur : démarches innovantes de management »	page	49
Pilier « Science » de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur	page	57

Avant-propos

Forte des universités de Strasbourg, Mulhouse, Spire, Landau, Karlsruhe, Fribourg-en-Brisgau et Bâle, d'une soixantaine d'établissements d'enseignement supérieur spécialisés et d'un grand nombre d'organismes de recherche, la région du Rhin supérieur réunit un potentiel très élevé. On y compte plus de 100 mesures ou projets transfrontaliers dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation, tels les cursus bi- ou trinationaux ou les coopérations thématiques dans l'enseignement et la recherche. La formation est une condition sine qua non à la création d'une société basée sur l'innovation. La région du Rhin supérieur se distingue à la fois par une diversité unique en son genre et par une qualité des plus élevées. Avec 170 000 étudiants, 20 000 chercheurs, 167 organismes de recherche et un grand nombre d'emplois associés dans de multiples filières scientifiques, elle compte parmi les régions les plus performantes d'Europe.

Dans la région du Rhin supérieur, les universités se sont réunies dès 1989 dans le cadre de la confédération EUCOR, COLINGUA se chargeant quant à elle du rapprochement des instituts de formation des enseignants. Dans le domaine de la biotechnologie, l'initiative BioValley a permis le développement de diverses formes de coopération entre entreprises et établissements d'enseignement supérieur allemands, suisses et français. Dans le domaine majeur des neurosciences cliniques et appliquées, le réseau NEUREX est l'un des plus importants d'Europe. Loin d'être limitative, cette série de coopérations exemplaires est encore complétée par des projets clusters dans les secteurs des nanosciences, de l'énergie, des sciences de la nutrition, de l'agriculture, de la photonique et des technologies de l'information et de la communication.

Les régions transfrontalières permettent de concrétiser la notion de cohésion territoriale au travers d'un plus vaste éventail de thèmes que celui envisageable dans les seuls espaces nationaux concernés. Les nombreux centres de transfert de technologie de la région du Rhin supérieur garantissent en outre un accès optimal au transfert de connaissances et de technologie à l'échelon national et international. La diversité en espace restreint est parfaitement à même de stimuler la créativité, l'esprit d'invention et la capacité d'innovation.

La réalisation d'un échange continu entre les différents sites scientifiques reste toutefois un objectif ambitieux, la mise en réseau systématique et par delà les frontières de tous les acteurs de la région du Rhin supérieur relevant encore du défi. En effet, si l'on constate qu'au niveau des établissements d'enseignement supérieur, l'enseignement et la recherche tendent à une « globalisation » croissante, les systèmes présidant à l'enseignement obligatoire, à la formation professionnelle et continue et à l'innovation restent encore très fortement marqués par les réglementations nationales. Une grande partie des fonds alloués à la recherche n'est pas à vocation européenne, ni régionale, mais plutôt nationale. C'est la raison pour laquelle la coopération transfrontalière régionale du Rhin supérieur doit se positionner de manière ciblée entre l'orientation globale et l'attachement national des acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation et concentrer son action sur les thèmes où un intérêt commun sera susceptible de créer une valeur ajoutée transfrontalière pour la région. Dans ce sens, la stratégie commune de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur peut, notamment en ce qui concerne la région de la connaissance qu'est le Rhin supérieur, attirer également l'attention des instances politiques et provoquer ainsi un effet de levier. Mais il est avant tout indispensable de poursuivre sans relâche le développement et la mise en œuvre de cette stratégie, au travers de projets concrets et d'instruments de financement substantiels. Pour que le Rhin supérieur puisse progresser en tant que région d'excellence, il est primordial de renforcer et d'améliorer de façon ciblée la coopération actuelle des acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Cela suppose plus de transparence, une condition indispensable au développement de nouveaux projets transfrontaliers : Comment les systèmes de formation sont-ils organisés dans les trois pays ? Comment parvenir à une comparabilité des diplômes professionnels ? Qui finance la recherche et le développement dans les pays de la coopération ? Quelles sont les offres en matière d'apprentissage tout au long de la vie et de formation continue ? Comment encourager le dialogue entre l'économie et les écoles ? Quelles sont les meilleures approches pour mobiliser les forces innovantes de la région ? Comment stimuler la mobilité transfrontalière des élèves, des étudiants et des enseignants ? Comment mettre à profit la multiculturalité de la région du Rhin supérieur ? Comment encourager le personnel qualifié et les talents, les gagner au service de notre région et les y établir à demeure ? C'est sur ces

questions et bien d'autres que se penche le 12^{ème} Congrès Tripartite « Formation, Recherche et Innovation » organisé le 2 décembre 2010 à Bâle.

Dans le cadre du processus de préparation du 12^{ème} Congrès Tripartite, trois conférences (« hearings ») réunissant des représentants venus d'Allemagne, de France et de Suisse ont eu lieu entre mai et octobre 2009. Elles étaient consacrées aux thèmes « Jeunesse, formation et métiers », « Enseignement et recherche » et « Innovation et transfert de savoir ». Ces rencontres ont donné naissance à neuf groupes de travail trinationaux réunissant près de 200 experts. Parmi les personnes impliquées dans la préparation du congrès, nombreuses sont celles pour lesquelles la coopération transfrontalière n'est qu'une tâche marginale parmi les fonctions qui leur incombent au sein de leur organisation ou de leur administration. Leur engagement en faveur du Congrès Tripartite ne peut donc en aucun cas être considéré comme allant de soi. Une quatrième et dernière conférence a eu lieu en septembre 2010 afin d'harmoniser les résultats des neuf groupes de travail et de coordonner leurs recommandations stratégiques. Le résultat de ces travaux effectués en amont du congrès est présenté sous forme de concepts, de recommandations stratégiques et d'idées de projet dans le présent rapport. Un grand nombre de projets et de recommandations n'a pas pu être terminé et/ou mis en œuvre avant le 12^{ème} Congrès Tripartite. Il convient donc de les considérer comme des impulsions et de continuer à les faire avancer dans les structures de coopération existant déjà dans la région du Rhin supérieur ou au sein de nouvelles organisations, à créer par exemple dans le cadre du programme de soutien INTERREG.

Un Congrès Tripartite étant le projet commun de tous les partenaires de la coopération du Rhin supérieur, le « comité d'organisation » (liste des membres en annexe) qui accompagne et dirige sa préparation veille notamment à la meilleure implication possible des acteurs concernés par le thème du congrès dans les trois régions. La responsabilité d'organiser le 12^{ème} Congrès Tripartite incombait cette fois aux partenaires suisses de la coopération, à savoir les cantons de la Suisse du Nord-Ouest, qui ont confié à la REGIO BASILIENSIS la mission de préparer et d'organiser le congrès et d'assurer la présidence du comité d'organisation.

Il y a presque deux ans de cela, en janvier 2008, le 11^{ème} Congrès Tripartite présidait à Strasbourg à la naissance de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur : des représentants des milieux politiques, économiques, scientifiques et de la société civile s'y engageaient à exploiter davantage ensemble et par-delà les frontières communes le potentiel de l'espace du Rhin supérieur, afin de faire de l'espace du Rhin supérieur une région européenne à la compétitivité et à la capacité d'innovation inégalées. La formation, la recherche et l'innovation sont des exemples typiques des domaines dans lesquels les mondes politique, économique et scientifique (ainsi que la société civile) doivent collaborer de manière coordonnée pour progresser. Dans cette mesure, le 12^{ème} Congrès Tripartite s'inscrit directement dans la continuité du 11^{ème} Congrès. Le pilier « Science » de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur dont le but, en tant que plateforme des universités et des établissements d'enseignement supérieur, est de renforcer et d'intensifier les relations et les échanges dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, s'est particulièrement impliqué dans les travaux de préparation du 12^{ème} Congrès Tripartite et se voit consacrer un rapport spécial dans la présente publication. Le 12^{ème} Congrès Tripartite et le processus de construction de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur sont ainsi réciproquement complémentaires. Dans ce sens, la manifestation du 2 décembre 2010 peut également être considérée comme une rencontre des acteurs de la Région métropolitaine.

De nombreuses personnes ont participé avec grand engagement aux travaux en amont du 12^{ème} Congrès Tripartite. Nous les en remercions vivement ! Cet engagement traduit en effet le grand intérêt porté aux thèmes de la formation, de la recherche et de l'innovation par les milieux concernés, tous horizons confondus. À ce titre, le Congrès est exemplaire et unique en son genre. Sa thématique n'avait encore jamais été abordée à cette échelle dans une autre région frontalière d'Europe. Le caractère pilote du projet montre bien qu'on est encore loin d'avoir épuisé le potentiel de la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur.

Dr Eric Jakob, Secrétaire général de la REGIO BASILIENSIS

Dr Manuel Friesecke, Adjoint au Secrétaire général de la REGIO BASILIENSIS

Membres du comité d'organisation du 12^{ème} Congrès Tripartite

- Coralie BAJAS-SCHAEFER, Région Alsace
- Dr. Martin BARTH, Regierungspräsidium Freiburg
- Clarisse BONJEAN, SGARE, Préfecture de la Région Alsace
- Charlotte BONNEROT, Région Alsace
- Agnès CARAPITO, Département du Bas-Rhin
- Tristan DENECHAUD, Département du Haut-Rhin
- Andreas DOPPLER, Sekretariat der D-F-CH Oberrheinkonferenz
- Dr. Manuel FRIESECKE, REGIO BASILIENSIS
- Cathérine GOURE-RAUCH, Région Alsace
- Dr. Johanna KRETSCHMER, Staatskanzlei Rheinland-Pfalz
- Dr. Eric JAKOB, REGIO BASILIENSIS (présidence)
- Eva LAMMEL, Regierungspräsidium Freiburg
- Veronika LEVESQUE, Fachstelle Erwachsenenbildung Kanton BL
- Chloé MAKSOUDIAN, Département du Bas-Rhin
- Reiner SCHMALENBACH, SGD Süd, Neustadt a.d.W.
- Martha SCHWARZE, REGIO BASILIENSIS
- Yasmine SOULAIMANI, Département du Haut-Rhin
- Jean-Michel STAERLE, ADIRA
- Ingrid THOMALLA, Regierungspräsidium Karlsruhe
- Neda ZABORSKY, REGIO BASILIENSIS

Rapport final du groupe de travail n° 1

« Réseautage et transparence dans le domaine de la formation professionnelle »

1. Introduction et objectifs

Qui souhaite promouvoir le développement régional, la qualification professionnelle et l'emploi dans la région frontalière trinationale du Rhin supérieur et activer les potentiels et atouts de cette implantation particulière, doit savoir que la formation professionnelle joue un rôle important. Elle peut en effet contribuer à l'intégration des marchés de la formation et de l'emploi, si l'on tient compte, dès la phase de formation, de l'opportunité que représente cette situation particulière de région frontalière. Dans ce contexte, l'examen des différents systèmes de formation professionnelle en Allemagne, en France et en Suisse constitue une base de réflexion pour l'étude de la pratique, des problèmes et des perspectives de la coopération transfrontalière dans le domaine de la formation professionnelle.

En France, près de 30 % des jeunes choisissent une voie de formation professionnelle, cette proportion se montant à un peu plus de 50 % en Allemagne et près de 60 % en Suisse. Alors que le système de formation professionnelle français privilégie un enseignement à caractère scolaire, l'Allemagne et la Suisse proposent un système en alternance (« dual »), dans lequel l'enseignement théorique dispensé à l'école professionnelle (« Berufsfachschule ») est complété et approfondi par une expérience pratique en entreprise. En Suisse notamment, les associations sectorielles et professionnelles pourvoient à compléter cette formation par des stages interentreprises, de sorte que dans le contexte helvétique, on peut même parler d'un système « trial ».

Surtout pour ce qui est de la formation en alternance en Allemagne et en Suisse, la disposition des entreprises à former les jeunes joue un rôle primordial. En effet, si ces dernières n'assuraient plus leur contribution à la formation professionnelle, la participation financière des pouvoirs publics devrait être nettement plus importante. La contribution des entreprises est également le garant d'une formation professionnelle proche du terrain et du monde du travail en général, un critère de qualité essentiel du système de formation professionnelle en alternance.

À titre complémentaire, les offres efficaces d'orientation professionnelle et de conseil proposées aujourd'hui revêtent une grande importance pour le développement régional, économique et personnel. Etant donné qu'un nombre croissant d'adultes fait usage de ces offres (reconversion, reprise d'activité après le congé parental, une période de chômage, etc.), on peut également parler de « conseil de carrière » dans un contexte européen.

Actuellement, les processus économiques sont plus internationaux que jamais et les économies nationales en Europe et dans le monde entier toujours plus étroitement liées. Importations et exportations jouent un rôle important dans pratiquement toutes les branches de l'économie. Les fusions transnationales, rachats d'entreprises, délocalisations et coentreprises (« joint-ventures ») sont à l'ordre du jour. Ceci entraîne des conséquences pour le marché (transfrontalier) de l'emploi, pour tous les niveaux de formation et tous les métiers. Voilà pourquoi une main-d'œuvre dotée de

compétences internationales et d'une expérience professionnelle transfrontalière est plus importante que jamais pour les entreprises. En effet, celles-ci réclament, outre de bonnes connaissances du métier, compétences linguistiques, compétences interculturelles, mobilité géographique et flexibilité personnelle. Par ailleurs, sur l'arrière-plan de la baisse des effectifs scolaires due aux changements démographiques, la coopération transfrontalière dans le domaine de la formation professionnelle revêt une importance particulière.

Pour les personnels qualifiés des années à venir, il est donc avantageux d'intégrer des séjours d'apprentissage professionnel à l'étranger pendant leur phase initiale de formation. Avec l'Alsace, la Suisse du Nord-Ouest, la région badoise et le Palatinat du Sud, la région du Rhin supérieur offre pour ce faire de très bonnes possibilités. De tels séjours permettent de découvrir d'autres cultures (d'entreprise), d'améliorer les connaissances professionnelles et celles des langues étrangères, de vivre son métier au quotidien dans un autre pays et aussi de développer des compétences personnelles. En effet, même en restant dans leur région d'origine, les personnels qualifiés doivent de plus en plus disposer d'une « mobilité géographique virtuelle » : dans le cadre de leur travail, ils doivent être en mesure de communiquer avec des personnes issues d'autres pays et d'autres cultures et d'interagir de façon constructive.

Dans le cadre du processus de préparation du 12^{ème} Congrès Tripartite du 2 décembre 2010 à Bâle, le groupe de travail n° 1 « Réseautage et transparence dans le domaine de la formation professionnelle » sous la direction du Dr Eric Jakob (REGIO BASILIENSIS) s'est penché sur les thèmes esquissés plus haut et sur leurs conséquences pour la coopération trinationale.

De multiples activités et projets ciblés existant déjà en matière de formation dans la région du Rhin supérieur, c'est sur l'amélioration de la transparence dans le domaine de la formation qu'a été fixé l'objectif général. En mettant l'accent notamment sur une meilleure transparence des systèmes de formation et des diplômes existants, l'étude des obstacles rencontrés et les recommandations stratégiques à l'intention des instances politiques et administratives et des acteurs de la formation professionnelle.

2. Résultats

2.1 Inventaire

La constatation suivante a été le point de départ des activités du groupe de travail n° 1 : les acteurs responsables de la formation professionnelle dans la région du Rhin supérieur ne disposent pas d'une vue d'ensemble en ce qui concerne :

- les problèmes et les potentiels des systèmes de formation, sous forme de comparaison entre les trois pays ;
- les diplômes professionnels correspondants ;
- les diplômes professionnels et les projets transfrontaliers déjà reconnus dans un cadre binational et trinational.

Au cours des prochaines années, l'évolution démographique va entraîner une demande accrue en main-d'œuvre qualifiée. Pour faire face à cette pénurie de main-d'œuvre qualifiée et exploiter encore plus dans chaque pays les potentiels des

frontaliers, il sera de plus en plus important de savoir à quoi correspond le diplôme d'un candidat du pays voisin et d'identifier les qualifications et les compétences dont il dispose.

2.2 Tâches

Assurer la transparence et la mobilité géographique dans la formation professionnelle de même qu'un bon réseautage des acteurs impliqués signifie contribuer efficacement au développement, au renforcement et à la promotion de la région du Rhin supérieur en tant qu'espace économique et de formation. Face à une mobilité géographique transnationale qui ne va cesser de s'accroître, il est impératif que le domaine de la formation professionnelle dispose lui aussi d'une « monnaie unique » en termes de qualifications et de compétences. Aussi différents qu'ils soient, les systèmes doivent pouvoir être comparables. Ceci requiert toutefois une plus grande transparence sur les différences des systèmes, mais aussi sur le potentiel que représente une mobilité transfrontalière renforcée dans le domaine de la formation professionnelle. Quelles sont les possibilités et les opportunités offertes par une meilleure intégration du marché de l'emploi et de la main-d'œuvre qualifiée dans la région du Rhin supérieur ? Quels sont les diplômes professionnels et les projets transfrontaliers déjà reconnus dans un cadre binational et trinational ?

Les systèmes de formation professionnelle globalement très différents des trois pays (système « dual » en Allemagne et en Suisse par opposition au système à caractère scolaire en France, systèmes de financement différents, manque de reconnaissance mutuelle des acquis, barrières linguistiques) ne pourront probablement guère faire l'objet d'un alignement ou d'une harmonisation quelconque. Dès lors, les approches visant à une reconnaissance mutuelle ou à une « double certification » et les instruments permettant une comparabilité transfrontalière des diplômes professionnels revêtent une importance accrue.

Le 12^{ème} Congrès Tripartite entend par ailleurs formuler des recommandations stratégiques concrètes à l'intention des instances politiques et des acteurs de la formation professionnelle en ce qui concerne ladite formation.

2.3 Réalisations à ce jour et recommandations stratégiques

(1) Dans le cadre du groupe de travail, **une étude** a pu être réalisée sous la direction de la région Alsace (Steven Thenault, Cécile Jahan) après mise à disposition par ladite région des ressources en personnel nécessaires. Cette étude a été communiquée en deux langues aux milieux intéressés à l'occasion du Congrès Tripartite.

L'objectif de cette étude est de réaliser la transparence sur les différents systèmes de formation, d'identifier les problèmes et obstacles, mais aussi les potentiels de la coopération transfrontalière en formation professionnelle dans la région du Rhin supérieur et de remettre des **recommandations** correspondantes aux instances responsables de la formation professionnelle.

Cette étude comprend les éléments suivants :

- comparaison des systèmes de formation professionnelle des trois pays ;

- enquête auprès des acteurs de la formation professionnelle et de la coopération transfrontalière (instances responsables de la formation dans la région du Rhin supérieur, formateurs, enseignants d'écoles professionnelles, responsables de projets, etc.) ;
- enquête auprès des entreprises de la région du Rhin supérieur ;
- évaluation de l'enquête, identification des problèmes et
- recommandations stratégiques pour les instances politiques et administratives et les responsables de la formation professionnelle.

Cette enquête examine notamment différents aspects de la mobilité géographique transfrontalière et des obstacles à cette dernière dans le domaine de la formation professionnelle. Un guide d'entretien élaboré pour les besoins de l'enquête a servi de base à 21 interviews réalisées auprès d'acteurs de la formation professionnelle dans les administrations, les écoles et les chambres de commerce et d'industrie ainsi qu'auprès de responsables de la formation dans les entreprises. Le choix a porté en priorité sur des entreprises de secteurs importants sur le plan quantitatif pour la région du Rhin supérieur, mais aussi en ce qui concerne leur potentiel transfrontalier (industries métallurgique et automobile, hôtellerie et tourisme, secteur agroalimentaire).

L'étude intégrale est disponible en allemand et en français sur le site <http://www.congress2010.ch/vernetzung-und-transparenz-berufliche-ausbildung.html> ou peut être commandée auprès de la REGIO BASILIENSIS (www.regbas.ch).

(2) Les principales **recommandations stratégiques** sont les suivantes :

a) Développer les connaissances en langues étrangères et encourager la mobilité géographique :

- Systématisation des échanges dans le domaine de la formation professionnelle : l'entrepreneur Dr. h.c. Georg Endress a réalisé un travail de pionnier dans le domaine de la formation professionnelle transfrontalière. Depuis près de 20 ans en effet, les apprentis du groupe Endress+Hauser effectuent des stages dans des entreprises du groupe implantées dans le pays voisin. C'est sur cette base que, dans le cadre de la Conférence du Rhin supérieur (groupe d'experts « Formation Professionnelle ») et avec le soutien initial d'INTERREG, a été créé le « Certificat Euregio » proposé à toutes les entreprises de la région du Rhin supérieur : depuis 1993, ce Certificat Euregio permet aux jeunes en phase de formation professionnelle de réaliser un stage dans un pays voisin pendant 4 semaines au moins. Il s'agit là d'initiatives positives qu'il conviendrait de systématiser : au cours de leur formation professionnelle, tous les jeunes devraient avoir acquis au moins une expérience d'apprentissage à l'étranger. Il conviendrait donc d'associer d'autres entreprises au Certificat Euregio.
- Outre l'encouragement apporté à la mobilité géographique des apprentis, il faudrait aussi renforcer celle des personnels enseignants et de la main-d'œuvre qualifiée (dans le cadre du Certificat Euregio et hors de celui-ci).
- Réalisation d'une campagne de transparence dans la région du Rhin supérieur : par le biais d'informations et de publicité pour la mobilité professionnelle, il convient d'aider les entreprises et leurs (futurs) travailleurs qualifiés à mieux exploiter les chances que leur offre la région frontalière.

- Mise au point de filières de formation binationales et trinationales dans le domaine de la formation professionnelle : ceci impose tout d'abord un inventaire des diplômes professionnels déjà reconnus dans un cadre binational et trinational, un aperçu des instances les proposant (avec indication des contacts), etc. La mobilité au sein de la région pourra alors s'accroître et bénéficier notamment d'une perception positive dès lors qu'elle fera partie intégrante de la formation.
- Les ressources en compétences des travailleurs plus âgés devraient être prises en compte et faire l'objet d'une promotion ciblée par le biais d'un conseil de carrière.
- Améliorer les conditions générales du réseautage transfrontalier dans le cadre de la formation par le biais de traités multilatéraux visant à encourager de nouvelles générations de main-d'œuvre qualifiée dans la région du Rhin supérieur.

b) Assurer la transparence :

- Améliorer la transparence des systèmes de formation professionnelle ;
- Améliorer la transparence des offres de formation et des programmes et projets de mobilité géographique au sein de la formation professionnelle dans la région du Rhin supérieur ;
- Améliorer la transparence, la comparabilité et la reconnaissance des diplômes professionnels : le comparatif d'ensemble des diplômes professionnels doit aboutir à une représentation systématique bien compréhensible. Ce travail portera en premier lieu sur des métiers choisis des domaines de l'industrie métallurgique et automobile, de l'hôtellerie et du tourisme ainsi que du secteur agroalimentaire. Les informations seront traitées en conséquence et rendues accessibles sous forme électronique. Groupe cible : entreprises, professionnels de terrain, acteurs de la formation professionnelle dans la région du Rhin supérieur, services publics de l'emploi, apprenants (élaboration de tableaux d'équivalences).

c) Renforcement de la formation professionnelle et enrichissement de l'offre de formation dans la région du Rhin supérieur par le développement de modèles de qualification innovants dans une perspective transfrontalière :

- Le fait de permettre la mise en place de filières de formation transfrontalières constitue une valeur ajoutée pour le marché transfrontalier de l'emploi et de la formation et viendra par conséquent renforcer également l'attractivité de la région. Cet objectif peut être atteint par le biais de filières de formation offrant flexibilité et diversité accrues et par une plus grande ouverture de la formation sur l'offre proposée de l'autre côté de la frontière.

d) Mise à disposition des ressources nécessaires en termes de financement et de personnel :

- Certaines ressources sont disponibles dans le cadre du groupe d'experts « Formation professionnelle » et effectivement mises à profit. Mais elles ne sont toutefois pas suffisantes pour permettre de réaliser les recommandations stratégiques mentionnées plus haut.

Il faut par ailleurs noter que la création de postes de formation dans des secteurs offrant de vastes perspectives d'emploi est synonyme d'impact positif sur la région frontalière. Et qu'il convient en tout cas de mettre l'accent sur la qualité de la formation professionnelle. Face au nombre décroissant des jeunes issus de la scolarité obligatoire, il faut s'attendre au cours des prochaines années à un renforcement de la concurrence entre les entreprises formatrices et les établissements scolaires d'enseignement général désirant tous obtenir les faveurs de ces jeunes éléments de la relève. La qualité et l'attractivité de la formation professionnelle dans la région trinationale du Rhin supérieur revêtent par conséquent une importance primordiale pour sa capacité d'innovation.

3. Perspectives

Le travail commencé dans les domaines :

- de la comparabilité des diplômes professionnels dans la région du Rhin supérieur et
- de l'examen de l'ensemble des diplômes professionnels et projets transfrontaliers déjà reconnus dans un cadre binational et trinational

pourra, en ce qui concerne certains aspects, se poursuivre après le congrès dans le cadre du groupe d'experts « Formation professionnelle » (sous la direction d'Ingrid Thomalla, Regierungspräsidium Karlsruhe) de la Conférence du Rhin supérieur. Il faut toutefois répéter que les ressources disponibles ne sont pas suffisantes pour permettre de réaliser l'ensemble des recommandations stratégiques mentionnées plus haut. Il faudra éventuellement envisager le lancement d'un nouveau projet INTERREG.

La mise en œuvre d'une vaste campagne de transparence dans la région du Rhin supérieur, avec des rencontres et d'autres mesures d'information à l'adresse du groupe cible des apprentis, des élèves des écoles professionnelles, des entreprises et des associations professionnelles, pourrait leur permettre de surmonter leurs réticences à franchir la frontière. Sur la base des acquis du Certificat Euregio, une prise de conscience doit s'opérer chez les entrepreneurs du Rhin supérieur et les inciter à proposer plus souvent des stages transfrontaliers dans leur entreprise.

Un réseautage plus dense de tous les acteurs en présence, un travail intense d'information et de conseil sur les possibilités d'emploi et de formation dans la région du Rhin supérieur et une démarche plus systématique de sensibilisation des milieux extérieurs, mais surtout des jeunes, des écoles et des entreprises peuvent contribuer à renforcer d'une manière générale les excellentes performances de la région du Rhin supérieur, apportant ainsi une contribution majeure au positionnement futur de la région de la connaissance, de la force économique et de la formation que constitue le Rhin supérieur dans un contexte de concurrence européenne et internationale.

4. Membres du groupe de travail

Bulou	Béatrice	Région Alsace, Strasbourg	F
Boitel	Aurélie	Eurodistrict Regio PAMINA, Lauterbourg	F
Gloor	Mariann	EURES-T Oberrhein, Basler Gewerkschaftsbund	CH
Hollstein	Katrin	MCH Messe Schweiz, Human Resources	CH
Jahan	Cécile	Région Alsace (responsabilité de l'étude)	F
Jakob	Eric	Regio Basiliensis (présidence)	CH
Kohlbreuner	Martin	Berufsberatung, Berufs- und Erwachsenenbildung (BBE) Kanton Basel-Stadt	CH
Lammel	Eva	Regierungspräsidium Freiburg	D
Moser	Elsa	Agentur für Arbeit Freiburg	D
Reisgies	Reiner	IHK Hochrhein-Bodensee, Schopfheim	D
Stöber	Josef	IHK Karlsruhe	D
Soulaimani	Yasmine	Département du Haut-Rhin, Colmar	F
Thenault	Steven	Région Alsace, Strasbourg	F
Titeux	Gilbert	Région Alsace, Strasbourg	F
Thomalla	Ingrid	Regierungspräsidium Karlsruhe	D
Zaborsky	Neda	Regio Basiliensis	CH
Ziegler	Thomas	Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Basel-Landschaft	CH

Rapport final du groupe de travail n° 2

« Réseau transfrontalier de la formation continue »

1. Introduction et objectifs

Le changement social crée de nouvelles exigences non seulement pour l'individu et les entreprises, mais aussi pour l'administration et la politique. Les connaissances spécialisées et les compétences des salariés constituent d'ores et déjà des facteurs déterminants pour l'innovation et la réussite. La formation professionnelle continue est devenue un levier important pour améliorer la compétitivité et l'employabilité. Ceci vaut également pour la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur, précisément en raison de sa situation frontalière, même si, à l'heure actuelle, cette région de près de 6 millions d'habitants compte parmi les plus dynamiques sur le plan économique et les plus attrayantes d'Europe tant au niveau culturel que touristique. La question se pose alors de savoir si et comment le potentiel de connaissances peut être mobilisé de manière plus soutenue dans la région du Rhin supérieur. De plus, quelle est la stratégie à adopter afin de miser sur les qualifications et l'innovation, et de permettre ainsi un développement de la région qui soit à la fois durable et axé sur la qualité ?

En effet, l'évolution constante vers une société de services et une société de la connaissance entraîne des exigences accrues dans le monde du travail. De plus, en raison de l'évolution démographique, le nombre des départs à la retraite sera, à moyen terme, supérieur à celui des jeunes entrant sur le marché du travail. La demande de main-d'œuvre qualifiée ne cessera d'augmenter au cours des prochaines années et s'accompagnera d'une détérioration substantielle des possibilités d'emploi de la main-d'œuvre non qualifiée. Certains secteurs d'activité devront faire face à une insuffisance de main-d'œuvre qualifiée. C'est pourquoi la formation continue n'a jamais occupé une place aussi importante qu'aujourd'hui, qu'elle s'inscrive dans une démarche de développement professionnel ou personnel. La formation professionnelle continue et l'apprentissage tout au long de la vie ont en effet un impact direct sur les chances d'une personne de bénéficier de la sécurité de l'emploi, ainsi que sur son développement et sa mobilité professionnels.

Le document intitulé « Stratégie 2020 », adopté par la Commission européenne et qui remplace la stratégie de Lisbonne, définit la « formation tout au long de la vie » comme le facteur clé permettant d'augmenter le taux d'activité et d'atteindre un meilleur équilibre entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi. Les mêmes objectifs sont poursuivis à l'échelle régionale par la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur dont le but est de renforcer l'attractivité et le dynamisme de la région afin de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. Que ce soit à l'échelle européenne ou régionale, les objectifs d'une croissance intelligente, durable et inclusive ne pourront être atteints qu'avec la mise en place d'un système de formation continue efficace.

S'agissant de la région du Rhin supérieur, ceci signifie que pour mieux exploiter les nombreux potentiels disponibles, il est indispensable, d'une part, d'améliorer la formation professionnelle continue tout en veillant à ce qu'elle soit adaptée aux besoins, et d'autre part, de favoriser la mise en réseau et le transfert de connaissances. Il est nécessaire d'améliorer non seulement la participation, mais

aussi la disposition et l'aptitude à la formation continue. Un secteur de la formation continue soucieux de qualité et tourné vers l'avenir peut contribuer de manière décisive au développement de la Région de la connaissance qu'est le Rhin supérieur, à l'instar de la coopération et des échanges dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche.

2. Résultats

2.1 Inventaire et analyse de la situation

Le groupe de travail n° 2 « Réseau transfrontalier de la formation continue » (dirigé par le Dr Eric Jakob, REGIO BASILIENSIS) a concentré ses efforts sur la formation professionnelle continue. Les travaux du groupe se sont appuyés sur les constatations suivantes :

(1) La manière de comprendre et de définir la formation varie considérablement dans la région du Rhin supérieur. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner la diversité des termes employés (par exemple, « formation continue », « perfectionnement », « formation des adultes », « formation continue générale et formation continue professionnelle » et « formation continue interne et formation continue externe »).

(2) L'organisation et la nomenclature de la formation continue ne sont pas assez connues dans les trois pays. La formation continue des trois pays frontaliers présente des différences considérables en termes de structure, d'organismes et d'acteurs impliqués, de financement et de possibilités de soutien financier, autant d'aspects qui manquent de transparence.

(3) Il existe également un manque de transparence en ce qui concerne les diplômes sanctionnant la formation continue dans la région du Rhin supérieur. Ce manque de transparence rend impossible toute comparaison des diplômes délivrés dans le cadre de la formation continue.

(4) La reconnaissance mutuelle des diplômes de formation continue est une question importante qui, jusqu'à présent, n'a pas reçu suffisamment d'attention. Lorsqu'un diplôme de formation continue n'est pas connu ou reconnu dans un pays voisin, ceci pose des difficultés sur le marché de l'emploi transfrontalier. Il est donc essentiel que les initiatives prises dans ce domaine suivent les principes du Cadre européen des certifications (CEC). Le CEC a été adopté par les institutions européennes en 2008. Cet instrument est destiné à faciliter la compréhension et la comparabilité des différents niveaux de qualification de tous les Etats membres de l'Union européenne, ainsi que de leurs systèmes de formation continue générale et professionnelle sur lesquels s'appuient les diplômes et niveaux de qualification respectifs (la Suisse participe également à ce processus).

(5) Les besoins en formation continue dans la région du Rhin supérieur (et notamment les besoins en formation continue transfrontalière) ne sont pas connus et ce bien qu'il existe de nombreuses offres de formation consacrées aux thèmes les plus variés.

(6) Les mesures de formation continue transfrontalière existantes ne concernent qu'un nombre restreint de secteurs (comme par exemple celui de l'administration). Par ailleurs, elles ne sont pas suffisamment connues ni reconnues. Ceci signifie que nous n'exploitons pas suffisamment le potentiel d'un apprentissage commun, ni les possibilités d'« apprendre les uns des autres » que recèle la formation continue. L'expérience montre que c'est dans le cadre de manifestations transfrontalières (qu'il s'agisse de congrès, de séminaires ou de formations sur des thèmes très spécifiques) que des impulsions importantes sont données, notamment par l'échange d'informations et d'expériences entre les différents pays. Des domaines tels que le tourisme, la gestion de projets et bien sûr celui des compétences linguistiques et interculturelles, se prêtent tout particulièrement à la formation continue transfrontalière. Les formations transfrontalières favorisent l'échange de bonnes pratiques, donnent la possibilité de réexaminer et éventuellement de mettre à jour les méthodes d'apprentissage. Elles offrent l'occasion d'articuler les problèmes et les exigences qui sont d'actualité dans le contexte transfrontalier. Mais surtout, les formations transfrontalières présentent l'avantage considérable de permettre aux apprenants, pendant la formation, de prendre l'habitude de travailler avec leurs collègues des pays voisins dans un environnement transfrontalier. Les exigences particulières d'une situation de travail dans le contexte transfrontalier, en ce qui concerne par exemple les compétences linguistiques et la communication interculturelle, sont intégrées de manière optimale au processus de formation continue.

Les projets transfrontaliers en matière de formation continue générale mettent clairement en évidence la valeur ajoutée de l'apprentissage commun, comme l'illustre parfaitement l'« Université Populaire PAMINA ». Celle-ci propose aux Français et aux Allemands intéressés des manifestations sur des thèmes transfrontaliers et européens et organise des cours de langues et des excursions. Ce type d'initiative de la formation continue générale et politique ne doit pas être négligé par une société qui se définit comme transfrontalière.

(7) Bien qu'il existe déjà des groupes de travail et des groupes d'experts dans de nombreux domaines de la coopération trinationale de la région du Rhin supérieur, le secteur de la formation continue ne fait pas encore l'objet d'un développement et d'une institutionnalisation systématiques.

Les activités du groupe de travail n° 2 « Réseau transfrontalier de la formation continue » tentent de répondre à ces problématiques. Il va de soi que tous les problèmes n'ont pas pu être traités de la même façon. C'est la raison pour laquelle le groupe de travail a choisi une approche particulière et a commencé par traiter les problématiques (1) et (2) qui forment la base du traitement d'autres problèmes : le groupe de travail s'est fixé comme objectif principal d'améliorer la transparence du secteur de la formation professionnelle continue de la région du Rhin supérieur en adoptant l'approche des petits pas.

2.2 Tâches

Le groupe de travail n° 2 « Réseau transfrontalier de la formation continue » s'est fixé les tâches suivantes en vue de la préparation du 12^{ème} Congrès Tripartite :

(1) information neutre et complète du public et des acteurs de la formation continue sur la formation professionnelle continue et le marché de la formation professionnelle continue (ce qui comprend notamment : définition et objectifs de la formation continue, systèmes et organisation de la formation continue, bases juridiques, législation, structure du financement, acteurs, organismes de formation, possibilités de soutien financier, assurance de la qualité, certification des mesures de formation continue, reconnaissance des diplômes de formation continue, traduction et reconnaissance des certificats, récapitulatif des projets et des activités de formation continue transfrontaliers actuels dans la région du Rhin supérieur) ;

(2) transparence au niveau des prestataires de formation continue et des offres de formation ;

(3) et indirectement : recherche des moyens de créer un environnement propice à la formation continue, d'inciter les collectivités territoriales, les entreprises et les particuliers à suivre un apprentissage tout au long de la vie et définition de mesures de publicité et d'incitation à la formation continue.

2.3 Mise en œuvre actuelle

(1) Une présentation comparative de la définition et des systèmes de la formation continue dans la région du Rhin supérieur, avec des informations relatives notamment aux organismes de formation et au financement, a été réalisée dans le cadre de l'étude de l'Euro-Institut de Kehl et de la REGIO BASILIENSIS « Le Rhin supérieur : une région de la connaissance – Analyse comparée des systèmes éducatifs, de formation, d'enseignement supérieur et de recherche ».

(2) Une plateforme bilingue dédiée à la formation continue a été créée sur Internet, www.trifob.org (Formation continue trinationale dans le Rhin Supérieur). Cette plateforme fournit un aperçu trinational des systèmes de formation continue, des prestataires de formation continue de la région du Rhin supérieur et des champs thématiques de leurs offres respectives (informations sur les offres de formation proposées par tel ou tel organisme de formation continue dans tel ou tel domaine, y compris nom et coordonnées des personnes à contacter et possibilités de recherche par thème et zone territoriale).

Dans un souci de qualité, la plateforme entend (dans un premier temps) ne présenter que les prestataires de formation professionnelle continue remplissant certains critères de qualité (critères : homologation et/ou coopération actuelle avec des collectivités territoriales de la région du Rhin supérieur).

(3) Afin d'institutionnaliser la coopération trinationale dans le domaine de la formation professionnelle continue après le 12^{ème} Congrès Tripartite, une proposition a été déposée visant à la création d'un groupe d'experts « Formation professionnelle continue » dans le cadre de la Conférence du Rhin supérieur.

3. Perspectives

La plateforme www.trifob.org a été mise en ligne provisoirement à la fin du mois de novembre 2010 ; elle sera complétée progressivement, développée et mise à jour

continuellement. La REGIO BASILIENSIS propose de continuer à coordonner ces travaux pendant une année après le 12^{ème} Congrès Tripartite, puis d'en confier la responsabilité à un autre organisme approprié.

Les mesures et les projets énoncés ci-après ont été discutés dans le cadre du groupe de travail n° 2 « Réseau transfrontalier de la formation continue ». Ces questions feront l'objet de délibérations ultérieures au sein du groupe d'experts « Formation professionnelle continue » qui doit être créé prochainement.

- Elargissement du site www.trifob.org par la mise en ligne d'un « Who's who » de la formation continue dans la région du Rhin supérieur (les acteurs de la formation continue dans la région du Rhin supérieur, leurs activités et responsabilités, ainsi que le nom et les coordonnées des personnes à contacter) ;
- Identification des besoins en formation continue dans les secteurs d'activité, les sociétés et les domaines d'innovation qui revêtent une grande importance pour la région du Rhin supérieur ;
- Certification comparable des diplômes et des cursus sur la base du Cadre européen des certifications (CEC).
- Développement d'un label commun de formation continue au niveau de la région du Rhin supérieur (label de qualité) ; définition de critères communs de qualité en tenant compte des développements du Cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (CERAQ) ;
- Examen de l'idée de projet d'un « bon de formation continue » valable dans la région du Rhin supérieur.

4. Membres du groupe de travail

Boitel	Aurélie	Eurodistrict Regio PAMINA	F
Braun	Ute	Regionalbüro für berufliche Fortbildung Karlsruhe und Baden-Baden/LK Rastatt	D
Bruttel	Konrad	Ausbildungsverbund Aprentas Basel	CH
Hafner- Degen	Rita	Regionalbüro für berufliche Fortbildung Bodenseekreis, Konstanz, Ravensburg und Sigmaringen	D
Dieing	Susanne	BBQ Berufliche Bildung, Freiburg	D
Hollstein	Katrin	MCH Messe Schweiz, Human Resources	CH
Jakob	Eric	Regio Basiliensis, Basel (présidence)	CH
Kuhn	Fritz- Gerhard	CJD Maximiliansau, Wörth	D

Lévesque	Veronika	Fachstelle Erwachsenenbildung BL	CH
Moser	Elsa	Agentur für Arbeit, Freiburg	D
Noe	Birgit	Regionalbüro für berufliche Fortbildung Freiburg Emmendingen, Freiburg/Breisgau Hochschwarzwald, Lörrach und Waldshut	D
Pradier	Eddie	Euroinstitut Kehl	F
Rotter	Frank	Pôle formation CCISBR, Strasbourg	F
Setzler	Monika	IHK Bildungszentrum Südlicher Oberrhein, Offenburg	D
Speckmayer	Johanna	IHK Hochrhein-Bodensee, Schopfheim	D
Thenault	Steven	Région Alsace, Strasbourg	F
Thomalla	Ingrid	Regierungspräsidium Karlsruhe	D
Varges	Wolfgang	Bildungswerk der Baden-Württembergischen Wirtschaft, Freiburg	D
Zaborsky	Neda	Regio Basiliensis, Basel	CH
Zehrer	Monika	Sprachen+Coaching, Friedrichshafen	D

Rapport final du groupe de travail n° 3 « Transmettre des connaissances sur le monde économique importantes dans la pratique »

1. Introduction et objectifs

Le marché de l'emploi transfrontalier de la région du Rhin supérieur est une réalité vécue quotidiennement par plus de 90 000 frontaliers. L'école a pour mission de préparer les élèves au monde du travail. Il est particulièrement important pour l'avenir économique, social et politique de la région du Rhin supérieur que le passage des adolescents de l'école au monde du travail réussisse. L'évolution permanente des compétences professionnelles, méthodiques et sociales demandées sur le marché de l'emploi et les relations d'échanges internationales et économiques rendent indispensables une collaboration des établissements de formation et de l'économie. Il s'agit de tenir compte non seulement des besoins exprimés par les écoles et les enseignants, mais aussi de ceux formulés par les entreprises. Il est nécessaire d'améliorer la compréhension mutuelle de ces acteurs du marché de l'emploi trinational de la région du Rhin supérieur.

L'importance croissante d'une orientation professionnelle aussi précoce que possible est bien reconnue dans les établissements d'enseignement général. Les enseignants et les conseillers d'orientation professionnelle jouent un rôle décisif à ce niveau-là. Pour cela, ils doivent suivre en permanence l'évolution extrêmement rapide des métiers, des structures et des formes de travail ainsi que celle des qualifications. Une orientation professionnelle moderne qui soit également en mesure de renseigner les élèves sur les attentes des entreprises n'est possible que s'il existe une coopération avec les entreprises. Toutefois, il n'y a pas jusqu'à présent de projets et d'initiatives allant dans ce sens qui permettraient vraiment de relever les défis décrits ci-dessus.

Le groupe de travail n° 3 « Transmettre des connaissances sur le monde économique importantes dans la pratique » s'est donc fixé pour but d'encourager la transmission de connaissances pratiques sur le monde économique, d'une part, dans l'enseignement et, d'autre part, aux enseignants des établissements d'enseignement général de la région du Rhin supérieur. L'idée centrale est de donner aux enseignants la possibilité de découvrir la vie d'une entreprise « de l'intérieur » afin qu'ils puissent mieux comprendre ce qu'attend et ce qu'exige l'économie des personnes y travaillant. Ces expériences et les connaissances acquises doivent en premier lieu servir à préparer les élèves à la vie professionnelle. L'amélioration de la connaissance réciproque de l'école et de l'économie et de l'harmonisation de leurs besoins respectifs a pour but de faciliter le passage des élèves de l'école au monde du travail. Pour cela, il faut que des coopérations soient mises en place ou développées au niveau transfrontalier entre les écoles et les entreprises. Il s'agit de mener des projets en mesure de créer des offres innovantes en matière de formation continue professionnelle ainsi que de contribuer à améliorer les qualifications des enseignants.

Pour atteindre ces objectifs, le groupe de travail n° 3 présidé par Monsieur Henri Gassler a réalisé le projet pilote « Stages transfrontaliers de courte durée pour les enseignants dans l'économie ».

Les objectifs du projet pilote étaient :

- l'organisation et la réalisation d'un stage d'une semaine dans l'entreprise Endress & Hauser Flowtec AG à Reinach pour deux enseignants par pays de la coopération transfrontalière (Allemagne, France et Suisse) et
- la rédaction de l'ébauche d'un guide intitulé « Stages transfrontaliers de courte durée pour les enseignants dans l'économie ».



12. Dreiländerkongress
Bildung, Forschung und Innovation
Formation, Recherche et Innovation
12ème Congrès Tripartite

Projet pilote transfrontalier

CHANCE EXCEPTIONNELLE DE FORMATION POUR LES ENSEIGNANTS

Nous vous offrons la possibilité de découvrir l'entreprise Endress & Hauser de l'intérieur et ainsi d'acquérir de nouvelles qualifications.

Stage dans la production

SANS FRAIS

Qui?	Les enseignants du degré secondaire I (collège)
Où?	Dans la production de débitmètres chez Endress & Hauser Flowtec AG, Reinach (BL)
Quand?	Dès maintenant et cela jusqu'au 31 octobre 2010
Durée?	1 semaine ou plus

2. Résultats

2.1 Réalisation du projet pilote « Stages transfrontaliers de courte durée pour les enseignants dans l'économie »

C'est l'entreprise Endress & Hauser Flowtec AG de Reinach (CH) qui, en collaboration avec la Chambre de commerce des cantons de Bâle, a eu l'idée du projet pilote « Stages transfrontaliers de courte durée pour les enseignants dans l'économie ». Le stage en question est un stage en entreprise à caractère de formation « sur le tas ». Son but n'est pas en premier lieu de transmettre des qualifications spécialisées, mais de donner à l'enseignant un aperçu de la réalité professionnelle en dehors du monde scolaire. Il s'agit en fait pour l'enseignant de faire l'expérience les autres aspects d'un emploi dans l'économie : travail en équipe, motivation, conduite/management et de les comprendre.

Le projet a débuté en juin 2010. En tout, trois enseignants ont effectué un stage de courte durée chez Endress & Hauser : deux enseignants venant du Lycée professionnel Charles Stoessel de Mulhouse et un enseignant de la Sekundarschule de Binningen-Bottmingen dans le canton de Bâle-Campagne. Ces expériences ont

mis en évidence la diversité des besoins et des attentes formulés par les enseignants, selon qu'ils sont originaires d'un établissement d'enseignement général ou professionnel et qu'ils ont une expérience de l'économie ou non.

Mener ce projet pilote consistait à tester un concept innovant. La période de réalisation du projet tombait pendant les vacances scolaires et il n'a pas été possible d'atteindre le nombre souhaité de six enseignants. Par contre, les commentaires fournis par les enseignants ayant effectué le stage étaient très constructifs. Ils ont constitué une aide précieuse pour la rédaction de l'ébauche du guide.

Le projet pilote a montré que la réalisation de stages transfrontaliers de courte durée pour les enseignants dans l'économie était une tâche relevant des régions et des institutions concernées dont la réussite demandait des efforts communs de la part des écoles, des entreprises, des chambres de commerce et de l'industrie, des autorités responsables de l'éducation et de la formation ainsi que du monde politique.

2.2 Ebauche du guide « Stages transfrontaliers de courte durée pour les enseignants dans l'économie »

Le guide a pour vocation de servir à l'avenir de base de travail lors de la réalisation dans la région du Rhin supérieur de stages en entreprise transfrontaliers pour les enseignants. Le groupe de travail a donc essayé, d'une part, de présenter dans l'ébauche du guide tous les aspects dont il faut tenir compte et, d'autre part, de définir les mesures que doivent prendre les acteurs issus des domaines de l'éducation, de l'économie et de la politique pour que le projet puisse être poursuivi, développé et ancré durablement dans la région après le 12^{ème} Congrès Tripartite.

Tandis que les objectifs des stages en entreprise ont été clairement définis, d'autres questions restent sans réponse. Par exemple, les conditions cadres régionales pour les écoles et pour les entreprises n'ont pas pu être traitées et définies dans le contexte du groupe de travail. En revanche, il a été possible de créer des outils indispensables à la poursuite du projet, comme le questionnaire destiné à l'évaluation des stages ou encore un tableau modèle pour la définition des compétences respectives des différents acteurs impliqués.

Le texte intégral de l'ébauche du guide « Stages transfrontaliers de courte durée pour les enseignants dans l'économie » peut être téléchargé sur le site Internet du congrès : <http://www.congress2010.ch/qt3-transmettre-des-connaissances-sur-le-monde-economique.html>.

2.3 Recommandations stratégiques à l'intention des acteurs clés

a) Administrations responsables de l'éducation et de la formation

Les administrations responsables de l'éducation et de la formation soutiennent les objectifs des stages transfrontaliers de courte durée pour les enseignants dans l'économie. Elles sont prêtes à informer les personnes susceptibles d'être intéressées des possibilités offertes ainsi qu'à adresser des recommandations allant dans ce sens aux enseignants et aux directeurs d'établissements scolaires.

b) Chambres de commerce et d'industrie

Les chambres de commerce et d'industrie de la région du Rhin supérieur sollicitent les entreprises et les encouragent à créer des places de stage pour les enseignants. Il est important que la gamme des secteurs d'activités dans lesquels un stage peut être suivi soit diversifiée afin de pouvoir arranger les offres de stages de façon aussi variée et flexible que possible.

c) Entreprises de la région du Rhin supérieur

Les entreprises travaillant dans la région du Rhin supérieur sont disposées, en collaboration avec les écoles et les chambres de commerce et d'industrie, à créer des places de stage pour les enseignants. L'entreprise d'accueil informe son personnel du stage et associe les départements et les collaborateurs clés à l'organisation du stage. L'enseignant est intégré dans le quotidien et les procédures habituelles de l'entreprise.

d) Direction de l'établissement scolaire d'origine

La direction de l'établissement scolaire favorise la participation de ses enseignants aux stages transfrontaliers de courte durée dans l'économie et fait suivre les informations aux enseignants. Elle assume la fonction d'intermédiaire entre l'école, les enseignants et l'administration responsable de l'éducation et de la formation.

e) Enseignant

L'enseignant est prêt à donner à l'entreprise d'accueil son point de vue extérieur sur les processus internes et sur la politique de l'entreprise en matière de ressources humaines ainsi qu'à faire profiter l'école de son expérience de stage de façon appropriée. L'enseignant noue des contacts avec l'économie dans le but de développer à long terme de nouvelles possibilités de coopération entre l'école et les entreprises.

f) Politique

Les dirigeants politiques appuient la création transfrontalière de places de stage dans l'économie destinées aux enseignants, d'une part, en confiant les missions de coordination aux acteurs clés et, d'autre part, en optimisant les conditions cadres en accord avec les écoles et l'économie.

3. Perspectives

3.1 Mesures à court terme

a) Accroître la transparence

Il convient de déterminer les besoins des acteurs issus de l'économie et du monde scolaire afin d'être en mesure de développer et de poursuivre le projet pilote sous une forme adéquate. Les conditions cadres légales dépendent des dispositions nationales et régionales. Il est donc du ressort des administrations responsables de

l'éducation et de la formation de définir les conditions légales valables dans chaque pays pour la participation des enseignants à des stages en entreprise. Cela permettra définir le cadre dans lequel il sera possible de créer des offres de stages.

b) Ancrage du projet dans les offres déjà existantes

Une coopération avec les initiatives et les projets transfrontaliers existant déjà est indispensable pour obtenir un échange d'expériences aussi fructueux que possible et pour atteindre les groupes cibles. Dans un premier temps, il sera procédé à un inventaire des initiatives et des projets existant dans la région du Rhin supérieur.

3.2 Objectif à long terme

a) Création d'un réseau transfrontalier « Ecole & Economie »

Les enseignants, les directeurs d'établissements scolaires, les administrations responsables de l'éducation et de la formation et les entreprises d'accueil sont prêts à développer leur coopération, à l'approfondir et à l'ancrer de façon durable dans le contexte transfrontalier. Pour que le projet puisse évoluer positivement, il est indispensable que les différents acteurs agissent ensemble à tous les niveaux : local, régional et transfrontalier.

4. Membres du groupe de travail

Fritz	Simone	Albert-Schweitzer-Schule Sinsheim	D
Gassler	Henri	Endress & Hauser, Reinach (présidence)	CH
Haas	Sandrine	Projet INTERREG "TriProCom", Fribourg-en-Brisgau	D
Jeger	Peter	Handelskammer beider Basel, Basel	CH
Laschinger	Germaine	Fachstelle Laufbahnvorbereitung Sek I BL, Liestal	CH
Ledergerber	Thomas	Arbeitsagentur Freiburg	D
Lévesque	Veronika	Fachstelle Erwachsenenbildung BL, Liestal	CH
Manig	Teresa	REGIO BASILIENSIS, Basel	CH
Spinnler	Edgar	Amt für Volksschulen BL, Liestal	CH
Tillmann	Serge	Lycée professionnel Stoessel, Mulhouse	F
Wolf	Isabelle	Académie de Strasbourg	F

Rapport final du groupe de travail n° 4

« Mobilité dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche »

1. Introduction et objectifs

En matière d'enseignement supérieur, la région du Rhin supérieur est caractérisée par une très grande diversité. En tout, plus de 170 000 étudiants sont inscrits dans les nombreux établissements d'enseignement supérieur de la région. Dans le domaine de la formation universitaire, la coopération transfrontalière se traduit par la participation des établissements d'enseignement supérieur aux programmes internationaux de mobilité tels qu'ERASMUS, par les accords d'échange EUCOR (depuis 1998, 5 universités sont réunies au sein de la confédération EUCOR www.eucor-uni.org) ou encore par des programmes d'études menés conjointement. La coopération des établissements d'enseignement supérieur de la région du Rhin supérieur a notamment conduit à l'organisation d'une multitude de formations transfrontalières, en particulier de cursus bi- ou trinationalaux. La mobilité joue donc un rôle décisif dans ce contexte.

Nommé d'après la « déclaration de Bologne » formulée en 1999 lors d'une Conférence des Ministres de l'Education de 29 Etats européens à Bologne, le « processus de Bologne » désigne l'ensemble des efforts visant à créer un espace européen de l'enseignement supérieur d'ici 2010. Le processus de Bologne dont la mise en œuvre est du ressort des Etats nationaux a entre autres pour but de renforcer la mobilité, la compétitivité internationale et l'employabilité des diplômés. La création en Europe d'un espace économique commun basé sur la connaissance se situe au centre de tous les efforts entrepris. Cet espace a pour vocation de se positionner parmi les régions économiques basées sur la connaissance les plus attractives au monde et en conséquence d'attirer des talents venant du monde entier.

Dans ce contexte, la mobilité des enseignants, des étudiants et des chercheurs ainsi que la mobilité vers la région et à partir de la région (fuite, gain ou circulation des cerveaux) jouent un rôle important pour la qualité de l'environnement économique que constitue la région du Rhin supérieur.

Malheureusement, le processus de Bologne n'est pas mis en œuvre de façon coordonnée dans la région du Rhin supérieur. En dépit de la volonté commune des acteurs de l'enseignement supérieur de la région de faire progresser la mobilité transfrontalière dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche, étudiants, chercheurs, enseignants et collaborateurs administratifs continuent de se heurter à des obstacles d'ordre pratique et administratif lorsqu'ils veulent bouger.

De surcroît, les crises économiques constituent un frein supplémentaire à la mobilité puisque les institutions et les administrations ont tendance à « se replier sur elles-mêmes » en temps difficiles. Pourtant, c'est précisément dans ces moments-là qu'il est particulièrement important d'investir dans les domaines de la formation et de la recherche afin de conserver capacité d'innovation et compétitivité.

Le groupe de travail « Mobilité dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche » qui est présidé par Erich Thaler s'est fixé pour objectif, d'une part, d'identifier les points sur lesquels il est urgent d'agir en matière de mobilité dans la région du Rhin supérieur et, d'autre part, de définir les mesures pouvant aider non seulement à surmonter les obstacles à la mobilité rencontrés jusqu'à présent en raison des frontières, mais également à accroître de façon durable l'attractivité de la région du Rhin supérieur au niveau international.

2. Résultats

2.1 Enquête effectuée auprès d'étudiants des niveaux bachelor/licence et master

Dans un premier temps, une enquête a été effectuée auprès d'étudiants et d'enseignants afin de déterminer les insuffisances et les obstacles en matière de mobilité. Le questionnaire a été transmis aux étudiants par l'intermédiaire des représentants EUCOR, des responsables de cursus bi- et trinationaux ou de centres de recherche du troisième cycle (« Graduiertenkollegs ») et des directeurs de programmes de recherche.

L'enquête avait pour but, d'une part, de découvrir les facteurs qui, aux yeux des étudiants, entravaient ou encourageaient la mobilité physique et virtuelle dans la région du Rhin supérieur et, d'autre part, de déduire des résultats obtenus les caractéristiques spécifiques de la mobilité transfrontalière dans la région du Rhin supérieur.

En tout, 413 étudiants (bachelor/licence et master) et doctorants ont rempli le questionnaire. Compte tenu des moyens disponibles et du nombre de réponses, l'enquête n'a pas la prétention d'être exhaustive, mais ses résultats peuvent être considérés comme significatifs. 32% des personnes interrogées ont effectué un séjour dans un autre établissement d'enseignement supérieur et, parmi ces personnes, seulement 45% ont effectué leur séjour dans la région du Rhin supérieur.

Les étudiants ne perçoivent pas la région du Rhin supérieur comme un espace commun de mobilité.

D'un côté, l'enquête a confirmé les freins à la mobilité déjà connus tels que les différents calendriers universitaires, les problèmes de reconnaissance des modules, le manque d'informations ou d'interlocuteurs. Concernant la mobilité transfrontalière au sein de la région du Rhin supérieur, les étudiants ont en particulier mis en avant le manque de liaisons ou l'insuffisance des liaisons dans le réseau de transports en commun transfrontalier ainsi que les frais élevés occasionnés par les trajets.

Il serait souhaitable de faciliter la mobilité transfrontalière ponctuelle de courte durée.

Il faudrait par exemple rendre possible la participation réciproque aux séminaires, aux ateliers/workshops et aux universités d'été proposés dans les trois pays. Pour

cela, il serait absolument nécessaire de rendre l'offre existante et les mesures facilitant les déplacements transfrontaliers transparentes ainsi que de les faire connaître.

La situation en matière de mobilité dans la région du Rhin supérieur reflète le problème de la mobilité au niveau européen depuis le début du processus de Bologne. La mobilité n'est acceptée avec enthousiasme que lorsqu'elle constitue une composante intégrante du cursus choisi.

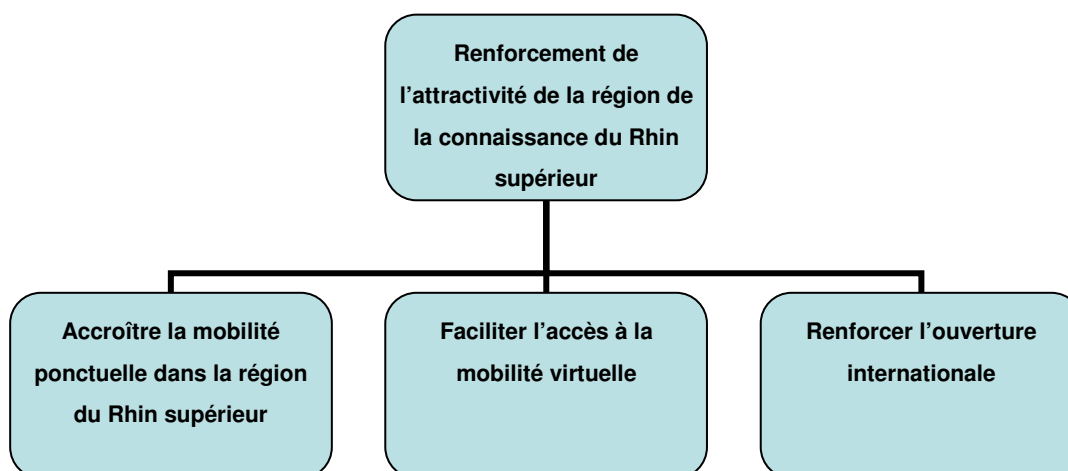
L'enquête a mis en évidence que les possibilités de mobilité au sein de la région du Rhin supérieur n'étaient utilisées et/ou approuvées que si la mobilité offrait l'opportunité d'acquérir des compétences ne pouvant pas l'être dans l'université d'origine. Cela signifie que les étudiants ne deviennent mobiles dans la région du Rhin supérieur que s'ils escomptent de leur séjour un avantage concret pour leur parcours universitaire et/ou pour leur future vie professionnelle. Tandis que la mobilité bénéficiant du soutien financier du programme ERASMUS est en baisse dans les pays du cœur de l'Europe, le nombre des étudiants souhaitant partir dans un pays plus lointain est en hausse. L'enquête a confirmé qu'à une époque où le temps est devenu une ressource en voie de raréfaction (processus de Bologne) beaucoup d'étudiants évitaient de prolonger leurs études « de façon inutile ». Pour la plupart des étudiants, la participation au programme ERASMUS exclut une mobilité régionale, une mobilité de proximité.

La mobilité ne suscite ainsi l'enthousiasme des étudiants que si elle fait partie des études choisies, par exemple dans les cursus bi- et trinationaux des établissements d'enseignement supérieur spécialisés de la région du Rhin supérieur.

Les résultats complets de l'enquête peuvent être téléchargés sous forme de fichier PDF à l'adresse Internet suivante : www.congress2010.ch/ag-mobilitaet.html.

2.2 Propositions pour améliorer la mobilité

Les résultats de l'enquête ont permis de formuler des propositions pour améliorer les conditions cadres de la mobilité des étudiants.



L'objectif principal est de regrouper, à des fins d'information, les activités déjà proposées actuellement par les établissements d'enseignement supérieur de la région du Rhin supérieur dans une vue d'ensemble et ainsi de développer et

d'assurer à long terme l'attractivité de la région de la connaissance qu'est le Rhin supérieur en Europe et dans le monde.

Trois objectifs à moyen terme ont été définis.

Objectif n° 1 : accroître la mobilité ponctuelle

Pour encourager la forme de mobilité la plus courante dans la région du Rhin supérieur, le groupe de travail considère que les mesures suivantes devraient être prises :

- le soutien financier de l'accès libre (physique et virtuel) aux ateliers/workshops, universités d'été, modules, etc. ; transparence des offres ;
- l'affectation de moyens financiers et administratifs au soutien de manifestations ponctuelles et
- l'utilisation gratuite des transports en commun transfrontaliers pour les étudiants et les chercheurs afin de faciliter leur participation aux cours d'un établissement d'enseignement supérieur dans un pays voisin (financement commun par les services de transports, les établissements d'enseignement supérieur et des particuliers).

Objectif n° 2 : faciliter la mobilité virtuelle

Par mobilité virtuelle on entend la mobilité des connaissances (participation virtuelle à des cours, accès aux documentations en ligne). La mobilité virtuelle doit être encouragée pour rendre possible l'accès de tous à un enseignement ou à un apprentissage interuniversitaires, en dépit des barrières financières et sociales.

Les mesures suivantes sont proposées :

- l'extension de l'accès des bibliothèques universitaires aux revues et périodiques en ligne ;
- l'introduction d'un tarif régional pour les prêts entre bibliothèques de la région du Rhin supérieur et
- l'amélioration de l'accès libre à la documentation des séminaires et des cours magistraux.

Objectif n° 3 : renforcer l'ouverture internationale de la région du Rhin supérieur

La région du Rhin supérieur fait partie du marché basé sur la connaissance tel qu'il est compris dans le processus de Bologne. Le processus de Bologne va dans le sens de la Déclaration de Lisbonne de l'Union européenne dans laquelle l'objectif a été formulé de faire de l'Europe l'espace économique basé sur la connaissance le plus compétitif et le plus dynamique au monde. Pour être en mesure de s'affirmer sur ce marché européen, la région du Rhin supérieur doit gagner en visibilité. A cet effet, il convient de mettre en avant les activités internationales des établissements d'enseignement supérieur de la région du Rhin supérieur, des atouts qui permettront de renforcer la position et l'attractivité de la région du Rhin supérieur.

Dans cette optique, le groupe de travail considère que les mesures suivantes sont importantes :

- la mise en place d'une plateforme commune à tous les établissements d'enseignement supérieur de la région du Rhin supérieur ;
- l'organisation au sein de la nouvelle plateforme d'un laboratoire d'idées (« think tank ») dont l'objectif serait de présenter la région du Rhin supérieur de manière attrayante, et cela indépendamment des différents intérêts nationaux et
- la création d'un observatoire pour assurer la collecte continue des données sur les activités en matière de mobilité dans la région du Rhin supérieur.

3. Perspectives

Comme l'unification européenne, la mondialisation met en place des procédures et des structures qui acquièrent au fil du temps un caractère obligatoire pour tous les participants du nouvel espace commun. Aujourd'hui, quand nous parlons de mondialisation, nous ne pouvons plus choisir si nous souhaitons être un acteur global ou non. Nous le sommes depuis longtemps. En revanche, nous avons le choix et pouvons soit essayer de placer la région du Rhin supérieur que nous représentons parmi les 10 meilleures de ce monde en matière de formation, de recherche et d'innovation, soit laisser notre place à d'autres acteurs participant activement à la mondialisation.

Si nous visons une place parmi les meilleurs, nous devons – en tant que région qui rassemble certes la diversité de trois pays, mais qui doit en même temps surmonter au quotidien les obstacles liés aux frontières – rechercher et définir les synergies qui permettront de renforcer la région et d'assurer sa capacité d'innovation à long terme.

En notre qualité de groupe de travail sur la mobilité, nous avons eu l'occasion de discuter d'un aspect particulier du vaste champ thématique du Congrès Tripartite consacré à la formation, à la recherche et à l'innovation et de formuler des mesures possibles sur la base des discussions menées. Nous trouvons bien sûr toutes les mesures proposées aussi importantes les unes que les autres, mais il va de soi que c'est le cadre financier dont disposera le monde politique qui déterminera quelles mesures seront réalisées.

Cependant, nous ne devons pas oublier que seule une ouverture systématique à l'international de l'espace du Rhin supérieur et une promotion appropriée de cet espace en tant que site attrayant en matière de la coopération dans les domaines de formation et de recherche permettront d'utiliser les forces qui sont déjà déployées actuellement par les différents acteurs de l'enseignement supérieur. La compétition internationale et globale qui existe aujourd'hui dans le monde entier pour attirer les meilleurs cerveaux ne laisse pas d'autres options que de regrouper les forces de la région et de promouvoir celle-ci activement au niveau international en tant qu'espace commun d'innovation et de croissance. Certes, différentes initiatives dont le but est de mettre en évidence l'excellence de certains établissements d'enseignement supérieur ou de certains clusters de recherche montrent actuellement que le soutien ciblé en fonction des besoins nationaux et le financement national de la production de connaissance n'ont encore jamais été aussi efficaces qu'à l'heure actuelle. Mais, toutes les universités gagnent à être en mesure de faire référence non seulement à leurs propres efforts pour se démarquer – tant au niveau national qu'au niveau

international – mais également aux régions dynamiques et innovantes avec lesquelles elles entretiennent un partenariat.

La mobilité permet la création de réseaux entre les jeunes chercheurs et les responsables universitaires. Cela constitue une base indispensable pour tous ceux qui souhaitent construire activement leur avenir professionnel. Que les échanges aient lieu entre Bâle et Johannesburg ou entre Fribourg-en-Brisgau et Moscou, toutes les personnes impliquées ont une chose en commun. Grâce à leurs compétences et à leur formation, elles contribuent à la croissance régionale, assurent la capacité d'innovation de la région et positionnent cette dernière de manière durable dans le contexte international.

Complexe, le thème de la mobilité nécessite, en raison de la multitude des structures déjà existantes, une approche innovante et multidisciplinaire. Ni l'intégration ni la reprise du groupe de travail dans les structures déjà existantes d'une collectivité ne sont souhaitables.

Néanmoins, les membres du groupe de travail issus des secteurs opérationnels de la politique et des universités (enseignement, recherche et administration) pourraient continuer à agir dans une sorte de laboratoire d'idées (« think tank ») ou de groupe de conseil (« advisory group ») des collectivités régionales. Ce rattachement devrait être organisé de telle sorte qu'un échange d'informations réciproque entre le monde politique et le groupe puisse avoir lieu. Par ailleurs, il faudrait que le rattachement du groupe aux collectivités territoriales soit également recherché sur le plan personnel. Cela permettrait au groupe, d'une part, de prendre en compte dans ses réflexions théoriques les expériences du champ politique et, d'autre part, de formuler des recommandations stratégiques et de proposer des mesures concrètes à l'intention du monde politique (par exemple la mise en place de modèles de référence (« Benchmarking »)).

4. Membres du groupe de travail

Anderheiden	Birgit	Universität Karlsruhe	D
Bajas-Schäfer	Coralie	Région Alsace, Strasbourg	F
Dietrich-Chenel	Karin	Université de Haute-Alsace, Mulhouse	F
Feninger	Rainer	Duale Hochschule Lörrach	D
Jahan	Cécile	Région Alsace, Strasbourg	F
Goure-Rauch	Catherine	Région Alsace, Strasbourg	F
Manig	Teresa	Regio Basiliensis, Basel	CH
Meister	Lea	SKUBA Basel	CH

Olivieri	Luca	Duale Hochschule Lörrach	D
Pütz	Jörn	Université de Strasbourg	F
Schmitt	Caroline	EUCOR, Strasbourg	F
Soulaimani	Yasmine	Conseil Général du Haut-Rhin, Colmar	F
Sparfel	Jacques	EUCOR, Strasbourg	F
Thaler	Erich	Universität Basel (présidence)	CH
Titeux	Gilbert	Région Alsace, Strasbourg	F

Rapport final du groupe de travail n° 5

« Comparaison des systèmes de formation »

(focalisation sur l'enseignement primaire et secondaire)

1. Introduction et objectifs

Dans une région où huit systèmes d'éducation et de formation différents cohabitent, la connaissance des équivalences et la reconnaissance des diplômes de fin de scolarité constituent des facteurs importants. Il est fréquent que la mobilité professionnelle concerne également les familles. Pourtant, le grand public ne sait souvent pas à quel interlocuteur il peut s'adresser pour être renseigné de manière compétente sur l'éducation et la formation dans un des pays voisins, par exemple en cas de changement d'école.

Le groupe de travail n° 5 « Comparaison des systèmes de formation » (focalisation sur l'enseignement primaire et secondaire), qui collabore avec le groupe de travail « Education et formation » de la Conférence franco-germano-suisse (www.oberrheinkonferenz.org), le pilier « Science » de la Région métropolitaine du Rhin supérieur, l'Euro-Institut de Kehl (www.euroinstitut.org) et les instances d'information et de conseil INFOBEST (www.infobest.org), s'est fixé pour objectifs :

- de vérifier quels tableaux synoptiques de l'enseignement les experts en matière de formation détenaient déjà ;
- d'examiner quels instruments permettraient aux habitants de la région du Rhin supérieur d'accéder plus facilement aux informations sur ce sujet (par exemple aux parents allant s'installer dans un pays voisin avec leurs enfants et souhaitant se renseigner sur le système scolaire du pays concerné) et
- d'encourager les publications comparant les différents systèmes de formation dans la région du Rhin supérieur.

2. Résultats

En accord avec les différentes administrations responsables de l'éducation et de la formation, INFOBEST PALMRAIN a conçu un dépliant d'information intitulé « La formation par-delà les frontières » qui sera publié le jour du congrès.

Le 1^{er} décembre 2009, l'Euro-Institut a organisé un séminaire intitulé « Les défis actuels de l'éducation dans le primaire et dans le secondaire – Regards croisés franco-germano-suisse ». Une étude comparative consacrée à ce thème sera également publiée le jour du congrès.

Le site internet www.trischola.de qui vient d'être actualisé constitue maintenant un outil important pour la promotion et le soutien des échanges et de l'information. Les personnes intéressées y trouvent des informations officielles sur les huit systèmes éducatifs existant dans la région du Rhin supérieur, d'après les informations fournies par les différentes administrations responsables de l'éducation et de la formation.

3. Recommandations stratégiques et perspectives

Le processus de préparation du 12^{ème} Congrès Tripartite a permis de tirer les conclusions suivantes :

- Il est primordial que les acquis résultant de la coopération transfrontalière dans le domaine scolaire puissent être pérennisés. Cela concerne notamment la « Journée des enseignants de la région Rhin supérieur », la plateforme d'information www.trischola.de, le manuel scolaire du Rhin supérieur, les échanges scolaires et le projet TRIPROCOM.
- Il demeure nécessaire de développer et d'encourager le plurilinguisme dans la région du Rhin supérieur.
- Il convient d'apporter plus de transparence sur les systèmes éducatifs et les diplômes existant dans les trois pays.

Ces idées devront être reprises et traitées par le groupe de travail « Education et formation » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur après le congrès.

4. Membres du groupe de travail

Beck	Joachim	Euro-Institut, Kehl	D
Bonafous	Margot	Euro-Institut, Kehl	D
Goure-Rauch	Catherine	Région Alsace, Strasbourg	F
Feldges	Benedikt	Bildungs-, Kultur- und Sportdirektion Basel-Landschaft, Liestal	CH
Noe	Birgit	Regionalbüro für berufliche Fortbildung, Emmendingen	D
Olivieri	Luca	Duale Hochschule Lörrach	D
Schmitt	Caroline	EUCOR, Strasbourg	F
Schwarze	Martha	REGIO BASILIENSIS, Basel	CH
Sparfel	Jacques	EUCOR, Strasbourg	F
Titeux	Gilbert	Région Alsace, Strasbourg	F
Wagner	Ilva	Pädagogische Hochschule, Karlsruhe	D
Wiederkehr	Thomas	Phaenovum, Lörrach	D
Wink	Jutta	Regierungspräsidium Freiburg (présidence)	D
Ysker	Insa	INFOBEST PALMRAIN, Village-Neuf	F
Zaborsky	Neda	REGIO BASILIENSIS, Basel	CH

Rapport final du groupe de travail n° 6

« Fonds de recherche »

1. Introduction et objectifs

Le développement et la réalisation de projets communs garantissent le succès de la science dans la région du Rhin supérieur. Comme l'expérience le prouve, seuls des projets de recherche communs permettent d'assurer le caractère durable des cursus communs et des échanges d'étudiants de ces filières.

La réussite du projet que constitue la Région métropolitaine dépend donc de la mesure dans laquelle il sera possible d'inciter les institutions clés et les acteurs concernés à s'engager de façon durable. Pour cela, des efforts de communication interne sont nécessaires, ainsi que la mise en place des structures d'encouragement adéquates et la création visible d'une valeur ajoutée, également à court terme. Cela suppose aussi qu'il y ait la possibilité de mettre au concours des fonds destinés à la recherche, à l'enseignement et à l'innovation dans la région du Rhin supérieur, ces fonds étant octroyés selon une procédure s'appuyant sur des expertises scientifiques.

Pour mieux exploiter le potentiel de recherche de la région du Rhin supérieur, il est absolument nécessaire de mettre en place une procédure structurée et de dégager des ressources financières. Dans le passé, différents projets ont échoué car il est difficile d'assurer le financement de projets transfrontaliers ponctuels. Les instruments de financement proposés par l'UE (notamment le programme cadre de recherche) ne sont pas vraiment appropriés puisqu'en règle générale les projets transfrontaliers ne remplissent pas les critères demandés. Actuellement, les modes de financement de la recherche sont le plus souvent conçus dans une perspective nationale et non transfrontalière.

2. Résultats

Le groupe de travail « Fonds de recherche » a analysé les conditions, les possibilités et les avantages de la création d'un instrument commun permettant le soutien financier de projets scientifiques sélectionnés. Ses conclusions sont les suivantes :

1. Contenu

- Il faut que l'instrument de financement soit voué (principalement, mais pas exclusivement) à la recherche coopérative. Il s'agira de créer des mesures d'incitation à la coopération.
- Un fonds commun semble être un moyen judicieux pour financer des projets innovants, réalisables rapidement et sans barrières administratives.
- Il convient de vérifier si la focalisation doit être unitaire ou thématique. (développement d'une « USP » (unique selling proposition), initiatives d'excellence transfrontalières et création d'un capital territorial).
- Les objectifs poursuivis par l'instrument de financement doivent être conformes à la stratégie du pilier « Science » et à la note de stratégie de la Région métropolitaine du Rhin supérieur. De plus, il doit contribuer au développement et à l'intégration de la Région de la connaissance qu'est le Rhin supérieur.

- La priorité doit être donnée aux projets phares et aux projets pilotes qui favorisent la formation de clusters transfrontaliers.
2. Financement
- Un engagement durable en matière de financement et le développement de chaînes transfrontalières de création de valeur sont nécessaires.
 - Le programme INTERREG Rhin supérieur doit être utilisé comme source de financement.
3. Procédure et conditions cadres
- L'utilité d'un instrument de financement commun doit être prouvée par des faits et des arguments.
 - Il faut prendre en considération que les différentes langues utilisées, les distances géographiques et les différents systèmes occasionnent un surcroît de dépenses.
 - Le fonds de recherche de la « grande région » peut servir de modèle pour concevoir un instrument de financement propre à la région du Rhin supérieur.
 - Il ne semble pas forcément nécessaire de créer une entité juridique spéciale pour ce premier projet de « fonds de recherche », même si cela permettrait d'obtenir une certaine indépendance et de renforcer le caractère durable du projet.

Le groupe de travail est arrivé à la conclusion que le fonds de recherche devait, dans un premier temps, signaler, d'une part, la volonté politique des institutions nationales assurant le cofinancement de s'engager dans la coopération trinationale (« un dénominateur commun qui nous porte ») et d'autre part, le fait qu'elles sont disposées à soutenir la science lors de la réalisation de projets transfrontaliers allant dans le sens de la stratégie de la Région métropolitaine trinationale.

Néanmoins, il reste important de viser, à moyen ou à long terme, la création d'un fonds commun de financement.

3. Perspectives et recommandations stratégiques

Le fonds de recherche doit être développé comme un fonds virtuel et non comme un fonds existant réellement. Dans ce cas de figure, les institutions nationales cofinçant les projets réservent, selon leurs possibilités, des moyens pour le financement de projets de qualité, réalisés si possible dans le cadre d'INTERREG Rhin supérieur.

Parallèlement, il faudra examiner la possibilité de mettre en place un appel à projets dans le cadre du programme INTERREG IV A Rhin supérieur afin de promouvoir des projets transfrontaliers menés dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de l'innovation.

Pour intéresser durablement les personnes concernées au développement de la Région de la connaissance qu'est le Rhin supérieur, il est nécessaire d'instaurer une bonne communication et d'améliorer les conditions cadres permettant de créer et d'élargir des réseaux.

Une esquisse de projet ayant pour objet le fonds de recherche de la région du Rhin supérieur devra être préparée à moyen ou à long terme. Une fois cette esquisse disponible, il s'agira de réexaminer les différentes possibilités de financement. Le pilier « Science » de la Région métropolitaine du Rhin supérieur se chargera en temps utile d'élaborer cette esquisse.

4. Membres du groupe de travail

Bajas-Schaefer	Coralie	Région Alsace, Strasbourg	F
Beck	Joachim	Euro-Institut, Kehl	D
Blinn	Hans-Jürgen	Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur Rheinland-Pfalz, Mainz	D
Christ	Andreas	Hochschule Offenburg	D
Dussap-Köhler	Anne	Euro-Institut, Kehl	D
Eder	Yvonne	Universität Freiburg	D
Feninger	Rainer	Berufsakademie Lörrach	D
Fisch	Stefan	Deutsche Hochschule für Verwaltungswissenschaften, Speyer	D
Friesecke	Manuel	REGIO BASILIENSIS, Basel	CH
Goure-Rauch	Catherine	Région Alsace, Strasbourg	F
Heckele	Mathias	Karlsruher Institut für Technologie KIT, Karlsruhe	D
Héraud	Jean-Alain	Université de Strasbourg (présidence)	F
Holveck	Augustin	MEDEF Bas-Rhin, Strasbourg	F
Kickmaier	Wolfgang	Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW, Brugg	CH
Klumpp	Cédric	Fondation FRC, Strasbourg	F
Kricheldorf	Cornelia	Katholische Fachhochschule Freiburg	D
Leridez	Vincent	Institut National des Sciences Appliquées (INSA), Strasbourg	F
Lucet	Diane	Région Alsace, Strasbourg	F
Maksoudian	Chloé	Département du Bas-Rhin, Strasbourg	F
Mohnike	Thomas	Université de Strasbourg	F

Nitsche	Denis	Karlsruher Institut für Technologie KIT, Karlsruhe	D
Orb	Agnès	Délégation Alsace du CNRS, Strasbourg	F
Oser	Jürgen	Regierungspräsidium Freiburg	D
Rüttinger	Denise	Karlsruher Institut für Technologie KIT, Karlsruhe	D
Sarcinelli	Ulrich	Universität Koblenz-Landau	D
Schevin	Marie- Thérèse	Région Alsace, Strasbourg	F
Schnyder	Peter	Université de Haute-Alsace, Mulhouse	F
Soulaimani	Yasmine	Département du Haut-Rhin, Colmar	F
Sparfel	Jacques	EUCOR, Strasbourg	F
Thietke	Jörg	Duale Hochschule Baden-Württemberg Lörrach	D
Wagner	Ilya	Pädagogische Hochschule Karlsruhe	D
Witt	Paul	Hochschule Kehl	D

Rapport final du groupe de travail n° 7

« Compétences interculturelles des enseignants »

1. Introduction et objectifs

Le thème de la compétence et de la communication interculturelles ayant été cité plusieurs fois comme condition préalable à une coopération réussie (en matière de formation) lors de chacune des trois conférences de préparation au 12^{ème} Congrès Tripartite, l'idée est née de créer le groupe de travail « Compétences interculturelles des enseignants ». Quelques uns des participants, eux-mêmes enseignants, ont exprimé le souhait concret, face au nombre croissant d'enfants de migrants dans leurs classes, d'acquérir plus de connaissances sur le sujet de la communication interculturelle pour leur pratique quotidienne.

Dans une société de plus en plus globalisée et mobile, le défi de l'interculturalité grandit dans tous les domaines et à tous les niveaux. La diversité des arrière-plans culturels, des langues et des croyances religieuses exige un dialogue culturel renforcé. Quant à elle, l'école reflète, dans la société multiculturelle de nos jours, le monde en miniature. L'école constitue non seulement une institution pédagogique où les compétences linguistiques, sociales et intellectuelles sont développées, mais aussi une plateforme sociodynamique où différentes cultures, religions et valeurs se rencontrent, se heurtent et se mélangent. Cette évolution place les enseignants et les élèves devant des défis de taille dans leur quotidien. En effet, l'école d'aujourd'hui devrait pouvoir permettre d'acquérir, dès la petite enfance et l'adolescence, une manière à la fois sensible et critique d'aborder les traditions, les façons de penser, les comportements et les systèmes de valeurs étrangers. Cela suppose que les dangers qui découlent de cette évolution puissent être évités et que les chances puissent être mises à profit. L'objectif est d'atteindre que, là où c'est possible, la diversité culturelle enrichisse la vie en commun et ne soit pas considérée comme un handicap.

Sous la direction du secrétaire général de la REGIO BASILIENSIS, le Dr Eric Jakob, et de la spécialiste en communication interculturelle, Brigitte Raaflaub, le groupe de travail n° 7 s'est donné pour objectif principal d'apporter tout d'abord plus de transparence sur la coopération transfrontalière et les possibilités d'échanges scolaires transfrontaliers dans la région du Rhin supérieur. De plus, il a été décidé de procéder à un inventaire des documents et du matériel utilisés par les écoles des trois sous-régions pour aborder la multiculturalité ; les résultats de cet inventaire devant servir de base pour amorcer un échange transfrontalier d'informations et d'expériences entre les acteurs concernés, par exemple sous la forme d'un atelier.

2. Résultats

2.1 Analyse de la situation et conditions préalables

Il serait souhaitable que les élèves profitent davantage de la situation trinationale de la région du Rhin supérieur qui représente elle-même une chance et un défi sur le plan de l'interculturalité et que les enseignants l'intègrent de manière renforcée dans leurs cours. La rencontre entre Allemands, Suisses et Français offre aux élèves et

aux enseignants la possibilité d'être confrontés aux différents systèmes de valeur des trois pays, de s'interroger sur les notions d'« étranger » et de « soi » ainsi que de réfléchir sur leur propre identité culturelle. La communication interculturelle est vécue et expérimentée. Toutefois, pour que l'échange transfrontalier puisse être une expérience productive et enrichissante pour tous les participants, les enseignants doivent surmonter quelques obstacles. Les différences d'ordre juridique, systémique ou culturel existant entre les pays voisins doivent être prises en compte dès le début de la planification et exigent de la part des enseignants des compétences dans le domaine de l'action interculturelle. C'est dans ce domaine qu'il faut offrir une assistance aux enseignants de la région du Rhin supérieur.

Une discussion encadrée portant sur les différences culturelles de la région du Rhin supérieur et l'acquisition de compétences en communication interculturelle constitueraient pour les enseignants une bonne entrée en matière pour se préparer au contact avec la diversité culturelle de leur école. En effet, revenus dans leurs classes, les enseignants s'aperçoivent que la communication interculturelle atteint ses limites dans la confrontation avec la diversité culturelle et que d'autres concepts sont nécessaires. Lorsque des difficultés surviennent, le concept de communication interculturelle amène les protagonistes à ne pas vraiment aborder des problèmes triviaux, mais à les « culturaliser ». Des différences apparemment insurmontables sont déclarées être des données culturelles, des faits établis. D'où la nécessité pour les enseignants de s'intéresser au concept de la *transculturalité*.

Dans le langage quotidien, les termes « multiculturel », « interculturel » et « transculturel » sont souvent employés comme synonymes. Toutefois, ils se distinguent dans leur appréciation des différences culturelles :

- Le concept *multiculturel* part d'une juxtaposition de cultures isolées, homogènes en soi et bien définies qui sont marquées par des nationalités, des langues, des religions et des ethnies. Les différences culturelles sont réciproquement ignorées, méconnues ou combattues.
- L'approche *interculturelle* distingue, outre les aspects nationaux ou ethniques, d'autres critères comme le sexe, l'organisation culturelle, l'appartenance à des groupes. Même si des points communs entre les différents groupes culturels ne sont pas exclus, l'approche interculturelle met l'accent sur les différences et la communication interculturelle sert à les surmonter.
 - a. A la différence de l'approche interculturelle, l'approche *transculturelle* part du principe que les cultures sont profondément enchevêtrées et qu'on retrouve diverses formes de vie dans diverses cultures. Pour l'essentiel, il ne s'agit pas seulement de chercher les différences, mais surtout les correspondances. Une compréhension diversifiée et inclusive de la culture et la reconnaissance de formes d'identités différentes au sein d'une société en sont les prémisses, le but étant de trouver des possibilités de compréhension durables et globales pour la cohabitation sociale.

2.2 Premières étapes de mise en œuvre

Dans un premier temps, le groupe de travail a décidé de procéder à un inventaire des offres d'échange scolaires déjà existantes – afin de sensibiliser les enseignants au potentiel interculturel de la région des trois pays du Rhin supérieur. Pour cela, il a fallu utiliser les plateformes et les informations du groupe de travail « Education et formation » de la Conférence du Rhin supérieur déjà disponibles. En parallèle, les

offres de formation professionnelle et de formation continue des enseignants dans la région du Rhin supérieur devaient être répertoriées et rassemblées. Enfin, le groupe de travail a recueilli des exemples de projets scolaires favorisant l'intégration. Une enquête a été mise en ligne afin d'examiner la façon dont les écoles et les organismes de formation de la région du Rhin supérieur abordaient la diversité et la multiculturalité et de découvrir si un échange mutuel sur ce sujet était possible voire nécessaire. Concrètement, les enquêtes suivantes ont été mises en route dans le cadre du groupe de travail :

- l'inventaire des échanges scolaires trinationaux ;
- l'inventaire des offres de formation professionnelle et de formation continue interculturelles proposées aux enseignants en matière de compétences interculturelles ;
- l'enquête en ligne sur la manière d'aborder l'interculturalité dans les écoles et les organismes de formation de la région du Rhin supérieur.

En raison d'un retour insuffisant, les informations et les données nécessaires devront être obtenues par contact direct auprès des responsables de l'éducation et de la formation dans les collectivités territoriales de la région du Rhin supérieur ainsi qu'auprès d'autres acteurs.

3. Perspectives

Sur la base des informations déjà recueillies ou encore à recueillir, un atelier d'une demi-journée est envisagé pour le premier semestre 2011. Enseignants et responsables d'établissements scolaires y auraient l'occasion d'échanger leurs idées sur le thème de la pédagogie transculturelle ; des projets clés issus des trois pays seraient présentés ainsi que de nouvelles possibilités d'aborder la diversité à l'école. L'objectif de cette manifestation serait de permettre aux enseignants confrontés à la diversité culturelle d'acquérir des compétences interculturelles. En même temps, les participants pourraient obtenir des informations sur les possibilités d'échanges transfrontaliers pour les élèves et les professeurs dans la région du Rhin supérieur. Le groupe ciblé serait celui des enseignants du primaire et du secondaire. Outre la REGIO BASILIENSIS et le groupe de travail n° 7 du Congrès Tripartite, il serait opportun de gagner comme coorganisateur le groupe de travail « Education et formation » de la Conférence du Rhin supérieur, l'Euro-Institut de Kehl et éventuellement d'autres partenaires. Si nécessaire, une deuxième manifestation pourrait être prévue dans la foulée.

Le site Internet du Congrès Tripartite sera utilisé comme plateforme interactive pour la planification de l'atelier en 2011 et pour l'échange d'informations après le congrès. Les personnes intéressées peuvent télécharger les inventaires actualisés ainsi que des documents choisis se rapportant au sujet. Des articles d'introduction au thème de la communication interculturelle seront également mis en ligne. La REGIO BASILIENSIS et Transdialog continueront d'assumer la responsabilité du projet, en étroite collaboration avec le groupe de travail « Education et formation » de la Conférence du Rhin supérieur.

4. Membres du groupe de travail

Bodenbender	Verena	Pädagogische Hochschule Freiburg	D
Brun	Victor	Departement Bildung, Kultur und Sport, Aarau	CH
Dieing	Susanne	BBQ Berufliche Bildung GmbH, Lörrach	D
Dietrich- Chénel	Karin	Université de Haute Alsace, Mulhouse	F
Dreher	Iris	Staatliches Schulamt Lörrach SSA	D
Dussap- Köhler	Anne	Euro-Institut Kehl	D
Feninger	Rainer	Berufsakademie Lörrach	D
Gesk	Inge	Regierungspräsidium Karlsruhe	D
Gros	Guenther	Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur, Rheinland-Pfalz	D
Higi	Paul	Région Alsace, Strasbourg	F
Hodel	Beatrice	Bildungs-, Kultur- und Sportdirektion, Liestal	CH
Jakob	Eric	REGIO BASILIENSIS	CH
Joset	Marc	Landrat BL	CH
Kaiser	Claudia	Phaenovum Schülerforschungszentrum, Lörrach	D
Kaufmann	Brigitta	Erziehungsdepartement Basel-Stadt	CH
Masuch	Carolin	Georg-Büchner Gymnasium	D
Raaflaub	Brigitte	Transdialog, Basel (présidence)	CH
Roost	Claudia	Gymnasium Münchenstein	CH
Schneebeli	Alberto	Bildungs-, Kultur- und Sportdirektion, Liestal	CH
Senn	Maureen	JUKIBU interkulturelle Bibliothek, Basel	CH
Vanotti	Manuele	Fachhochschule Nordwestschweiz (École supérieure spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest)	CH

Wagner	Ilva	Universität Karlsruhe	D
Widmer	Mauro	Primarschule Basel Schulhaus Neubad	CH
Wink	Jutta	Regierungspräsidium Freiburg	D
Zaborsky	Neda	REGIO BASILIENSIS	CH

Rapport final du groupe de travail n° 8 « Stratégie en matière d'innovation »

1. Introduction et objectifs

Entre Karlsruhe et Bâle, établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche de renom s'alignent de part et d'autre du Rhin. Ils forment et emploient un grand nombre d'ingénieurs et de scientifiques. La structure industrielle est marquée par de nombreuses PME ainsi que par quelques grandes entreprises devant leur réussite internationale à leurs innovations. Alors que les frontières limitent souvent les possibilités et les zones d'activité de l'économie, les différentes mentalités présentes dans la région du Rhin supérieur (française, allemande et suisse) laissent entrevoir un potentiel d'innovation avantageux pour toute la région. Néanmoins, cela suppose que les institutions, les entreprises et les experts travaillent étroitement ensemble.

La situation frontalière du Rhin supérieur présente un double avantage : d'une part, les entrepreneurs et les scientifiques peuvent profiter des conditions différentes dans les trois pays. Tous les arguments en faveur des investissements directs à l'étranger s'appliquent aussi à un engagement dans une région frontalière. D'autre part, une région frontalière peut également profiter des opportunités spécifiques que présente la proximité géographique ; elle peut devenir une plateforme pour les réseaux transfrontaliers de coopération et d'innovation.

Sous la direction du Prof. Dr Arnolds, le groupe de travail n° 8 « Stratégie en matière d'innovation » s'est fixé comme objectifs, d'une part, de cerner les points où il y a nécessité d'agir dans le domaine de l'innovation dans le Rhin supérieur et, d'autre part, de proposer des mesures et des projets concrets.

Le concept de « l'innovation »

Une innovation est la « concrétisation réussie économiquement d'une nouvelle idée ». L'innovation est un processus qui peut démarrer à tout moment et partout. Elle constitue le moteur central d'une croissance économique et d'une compétitivité durables.

L'innovation suppose qu'il y ait :

- des connaissances, de bonnes technologies et des technologies d'avenir ;
- une culture entrepreneuriale et de chef de file (« leadership ») ;
- des forces vives, des personnes clés dans les domaines de la science et de l'économie ;
- une politique claire, des structures de services stables, une équipe expérimentée ;
- un écosystème régional : entrepreneurs, investisseurs privés, capital risque (« venture capital ») ;
- une mise en réseau systématique grâce à des contacts personnels ;
- le dépassement des barrières culturelles (obstacles aux négociations) ;
- une culture de l'erreur : on peut apprendre beaucoup de ses erreurs (ou des accidents évités de justesse), mais seulement si elles sont présentées ouvertement, qu'elles ne sont pas sanctionnées et qu'il est possible d'analyser leurs causes librement ;
- une certaine liberté : une entreprise innovante crée une situation d'ensemble qui incite ses collaborateurs à chercher des idées, de nouvelles solutions aux problèmes et à les rendre publiques.

Dans la région du Rhin supérieur, il existe un grand nombre d'initiatives et de projets transfrontaliers de promotion de l'innovation dans les domaines de la science et de l'innovation. Il s'agit notamment de projets de transfert de technologie et de gestion des connaissances.

Le 2nd Cluster Forum a eu lieu le 22 septembre 2010 à Karlsruhe. Les résultats de l'étude intitulée « La chaîne de l'innovation dans le Rhin supérieur » ont été exposés à l'occasion de cette manifestation. Cette étude présente l'ensemble de la chaîne d'innovation dans la région du Rhin supérieur et sa « clustérisation ». Elle met en évidence que trois chaînes d'innovation se juxtaposent dans la région du Rhin supérieur et qu'il réside un potentiel de cluster dans les branches suivantes : sciences de la vie (« Life Sciences ») et chimie, technologies vertes (« GreenTech ») et construction automobile (« Automotive »).

2. Résultats et recommandations stratégiques

Conditions cadres

Pour pouvoir exploiter au mieux le potentiel d'innovation régional, planifier le développement régional et améliorer le transfert de technologie, une région frontalière a besoin de visions, de stratégies et d'objectifs communs. Cela suppose par conséquent des conditions cadres améliorées en matière de communication et de relations publiques, un cadre d'orientation d'aménagement du territoire, des infrastructures de transport et des systèmes tarifaires évoluant en conséquence, des règles du jeu valables pour tous, des fonds de soutien communs, des mesures de promotion de la cohésion sociale, mais aussi la réalisation d'un concept linguistique incluant l'adaptation des programmes d'étude et la reconnaissance mutuelle des diplômes.

Transparence et réseaux : construction d'un réseau de réseaux

La disposition à partager son savoir est indispensable. Le transfert de connaissances transfrontalier réussit au mieux par le biais du transfert de personnes. On a donc besoin d'une structure cadre qui permette le transfert des personnes. Vu l'immense potentiel qu'il recèle, l'échange d'expériences entre les PME des différentes zones de la région du Rhin supérieur doit être promu. Au regard des freins auxquels est confrontée la coopération transfrontalière en matière d'innovation, il semble, dans un premier temps, judicieux de concentrer les efforts dans les domaines de l'environnement et de l'énergie d'une part et des sciences de la vie d'autre part (à utiliser comme moteurs pour les autres domaines).

Développement d'une stratégie d'innovation pour la région du Rhin supérieur

La réalisation de projets trinationaux et la garantie de leur financement à long terme supposent une volonté politique clairement exprimée (financement, attribution de mandats et structures permettant de prendre des décisions). Dans la région du Rhin supérieur, l'environnement doit être professionnalisé pour devenir propice aux innovations transfrontalières, ce qui permettra d'exploiter pleinement le potentiel de la région. Une éventuelle stratégie d'innovation transfrontalière doit reposer sur les stratégies existant déjà dans les différentes collectivités territoriales.

Renforcement de la diversité sectorielle ainsi que des compétences d'innovation

Les « connaissances d'utilisation plurisectorielle » devraient renforcées dans la région. En effet, les structures monoclients et/ou monosectorielles sont risquées d'un point de vue économique. Le renforcement des compétences d'innovation doit permettre aux entreprises de la région du Rhin supérieur d'être en mesure de réagir de manière flexible aux changements. Cela suppose une aptitude à diriger, à se mettre en réseau et à coopérer ainsi qu'une manière d'agir orientée sur les processus et une certaine liberté. Dans le contexte transfrontalier, la compétence d'innovation met en valeur les connaissances internes et externes. De plus, elle implique aussi les clients dans le processus de développement. Dans ce sens-là, il est primordial de promouvoir et de consolider l'innovation, une compétence clé.

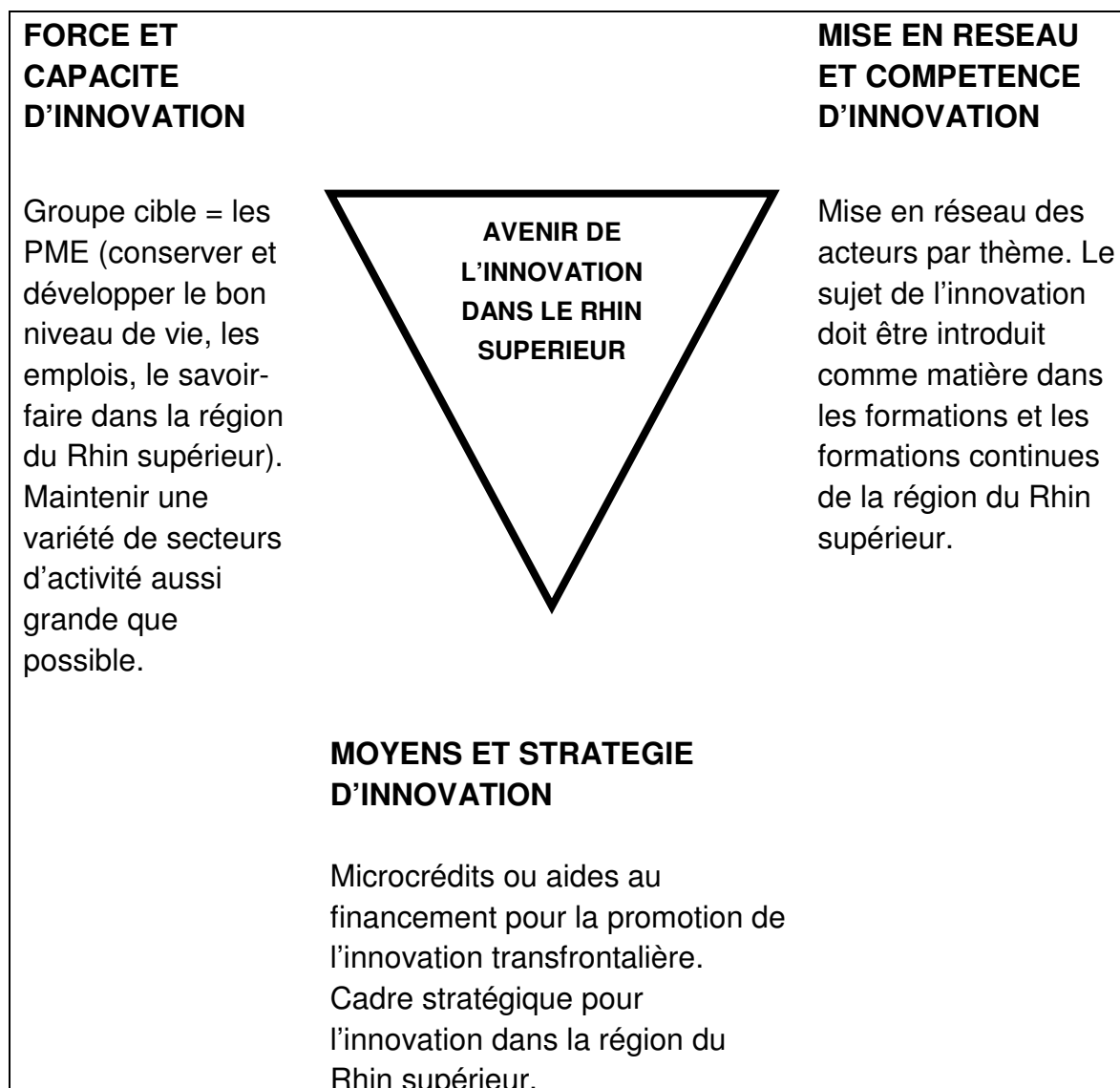


Diagramme de « l'innovation dans la région du Rhin supérieur »

3. Perspectives : projets et mesures 2011/2012

Remarque préalable : le nom des responsables est toujours indiqué sous réserve de l'accord des personnes nommées ainsi que des institutions et des comités.

3.1 Guide de l'innovation dans la région du Rhin supérieur

Rédaction d'un guide rassemblant des informations sur l'infrastructure, les partenaires de la recherche et les conditions cadres.

Responsabilité	Prof. B. Arnolds, Ch. Bonnerot, M. Friesecke
----------------	--

3.2 Interaction renforcée entre les PME et la recherche

Intensifier l'interaction entre les PME et la recherche en intégrant les chambres de commerce et d'industrie. Des présentations communes, également dans les médias, et des bourses aux innovations régulières doivent aider à améliorer le degré de notoriété et la visibilité des savoir-faire régionaux. Les projets de transfert de technologie du KIT (Karlsruher Institut für Technologie) constituent une forme de transfert de technologie particulièrement intéressante pour les PME et peuvent servir de modèles. Les produits prometteurs économiquement sont identifiés, financés et développés en collaboration avec l'industrie dans le cadre de projets supportés en commun, jusqu'à ce qu'une commercialisation soit possible. Les projets sont réalisés indépendamment du programme Recherche & Développement en cours. Ils sont étroitement liés aux applications industrielles possibles et sont soumis à leur propre controlling.

Responsabilité	Prof. B. Arnolds, promoteurs de l'innovation et chambres de commerce de la région du Rhin supérieur
----------------	---

3.3 Professionnalisation des réseaux pour l'innovation

Echange renforcé et coordonné entre les promoteurs de l'innovation, les acteurs et les porteurs de projet de Biovalley et du réseau de l'énergie. L'accent est mis sur certaines branches cibles (sciences de la vie, nanotechnologies, chimie, écotechnologies (« cleantech »), construction de machines). Les acteurs suivants doivent par exemple être impliqués : les services de transfert de technologie des universités et des autres établissements d'enseignement supérieur, les parcs technologiques et les pépinières d'entreprises locales, les investisseurs, le réseau des « business angels ». Utilisation des réseaux existants (Cercle de l'Ille, Efficiency Club, Club d'Affaires Franco-Allemand, etc.) pour renforcer l'échange d'expériences transfrontalier. Eventuellement, création de plateformes sous forme de « pools ». Eventuellement, organisation d'une journée de l'innovation du Rhin supérieur trinational. La plateforme RESEARCH TO BUSINESS du KIT peut servir de modèle. Sa banque de données technologique propose aux personnes intéressées de la grande industrie et des PME un accès simple aux nouvelles connaissances, aux technologies innovantes ainsi qu'aux résultats de la recherche et du développement proches du marché.

Responsabilité	Groupe d'experts « Promotion économique » de la Conférence du Rhin supérieur
----------------	--

3.4. Développement d'une stratégie d'innovation pour la région du Rhin supérieur

Mettre en évidence des voies de développement possibles pour garantir et renforcer l'économie basée sur l'innovation dans la région du Rhin supérieur. Cela devra permettre de consolider la culture de l'innovation dans la région. Concrétiser les thèses en tenant compte de leur utilité et de leur utilité supplémentaire en matière d'innovation (exemple : la biotechnologie).

Responsabilité	Groupe de travail « Politique économique » de la Conférence du Rhin supérieur, Région Alsace, REGIO BASILIENSIS
----------------	---

3.5. Formations et formations continues

Développer ensemble des curriculums trinationaux et un cadre commun de référence afin d'intégrer complètement l'innovation comme compétence clé dans les stratégies et les infrastructures de la région du Rhin supérieur. Vérifier les possibilités d'un cursus universitaire trinational ou d'une offre de formation continue sur la gestion de l'innovation.

Responsabilité	Ch. Walch, Euro-Institut
----------------	--------------------------

3.6. Observatoire statistique de l'innovation pour la région du Rhin supérieur

Analyse économique de la production scientifique dans la région du Rhin supérieur. Etude des canaux de répartition et de réalisation en entreprise. Collecte des informations sur les tendances en matière d'innovation dans la région du Rhin supérieur.

Responsabilité	Groupe d'experts « Promotion économique » de la Conférence du Rhin supérieur
----------------	--

4. Membres du groupe de travail

Arnolds	Bernhard	Universität Freiburg (présidence)	D
Bajas-Schaefer	Coralie	Région Alsace, Strasbourg	F
Cullmann	Sabine	URS Université de Strasbourg	F
Friesecke	Manuel	REGIO BASILIENSIS, Basel	CH
Gradt	Christine	Alsace BioValley, Strasbourg	F
Hofmann	Steffen	Karlsruher Institut für Technologie KIT, Karlsruhe	D

Kaufmann	Daniel	Kanton Basel-Stadt, Basel	CH
Klöpper	Christof	Kanton Basel-Stadt, Basel	CH
Lévesque	Veronika	Fachstelle Erwachsenenbildung Baselland, MuttENZ	CH
Orb	Agnès	Délégation Alsace du CNRS, Strasbourg	F
Pankow	Franziska	FWTM Freiburg Wirtschaft Touristik und Messe, Freiburg	D
Richter	Michael	FWTM / Technologiestiftung Biomed, Freiburg	D
Ringenbach	Gilbert	Mars et Mercure, Strasbourg	F
Sagnier	Christophe	Région Alsace, Strasbourg	F
Staerlé	Jean-Michel	ADIRA Agence de Développement Economique du Bas-Rhin, Strasbourg	F
Wiener	Ulrich	R&D Market Strategy BDU, Gundelfingen/Breisgau	D
Winnewisser	Carsten	CSEM, Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique SA, Neuchâtel	CH

Rapport final du groupe de travail n° 9

« Maintenir et attirer le personnel (hautement) qualifié dans la région du Rhin supérieur : démarches innovantes de management »

1. Introduction et objectifs

Le groupe de travail n° 9 réuni autour du thème initial « Maintenir et attirer les talents », organisé par Martha Schwarze (REGIO BASILIENSIS) et animé par Veronika Lévesque (Service de l'Education des Adultes du Canton de Bâle-Campagne), est né de la 3^{ème} conférence de préparation portant sur le thème de l'innovation qui s'est tenue le 13 octobre 2009 à Kehl. La thématique autour de laquelle s'est articulée la création du groupe de travail n° 9 était le « Marketing régional vers l'intérieur et l'extérieur ». Il y fut traité du besoin d'ancrer plus fortement la Région trinationale du Rhin supérieur (en tant que Région de la connaissance) comme espace d'identification au sein de son propre territoire et de la nécessité d'en renforcer le positionnement à l'extérieur comme région de destination.

Après plusieurs réunions, au cours desquelles la composition du groupe a changé, il a été possible de définir précisément les objectifs du groupe de travail, et de les délimiter par rapport à ceux des autres groupes de travail, en se basant sur les critères suivants :

- Besoins existant dans la région du Rhin supérieur
- Liens avec le thème du congrès
- Actualité et acuité du sujet
- Ressources disponibles en temps et en connaissances

L'objectif ainsi défini a été :

« Maintenir et attirer le personnel (hautement) qualifié dans la région du Rhin supérieur : démarches innovantes de management »

Dans la mesure où ni le personnel qualifié dans le secteur des PME, ni le personnel hautement qualifié analysé en dehors d'un champ de recherche spécifique, pas plus que les deux catégories de personnel vues sous l'angle du marketing régional, ne sont le groupe cible d'un des autres groupes de travail, l'objectif que s'est fixé le groupe de travail n° 9 est de s'intéresser au maintien et à l'évolution du personnel qualifié et hautement qualifié. Outre un inventaire de projets et concepts déjà en place et d'une analyse interne de la situation, de premières recommandations stratégiques seront formulées (cf. annexe : illustration « graphique de l'évolution des travaux du groupe de travail »).

2. Résultats

2.1 La situation actuelle dans la région du Rhin supérieur – un inventaire

Le groupe de travail a rassemblé les démarches, concepts, projets et institutions existant déjà, destinés à servir de base à un approfondissement du travail et en a constitué un inventaire. Un extrait :

Entreprises / noms des projets	Description de la démarche
Projet « Familienfreundliche Betriebe in Freiburg » (Entreprises à l'écoute des besoins de la famille), FWTM	Information et conseil aux entreprises sur le sujet de la prise en compte des besoins de la famille dans l'entreprise ; informations sur internet, manifestations, réseau d'entreprises ; travail en réseau et relations publiques.
Université de Fribourg-en-Brisgau : Dual Career Center	Soutien aux couples menant des carrières conjointes (conseil personnalisé/recherche d'emplois) ; marketing personnel au niveau régional.
Université de Fribourg-en-Brisgau : Familienservice (service des familles)	Information et soutien à une amélioration de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ou étudiante à l'université.
Université de Fribourg-en-Brisgau : Programme « Futura Mentoring »	Programme de mentoring pour étudiantes et doctorandes proposé par des femmes ayant une expérience professionnelle dans les domaines économiques, scientifiques et sociétaux ; formation continue et mise en réseau.
initiative 45plus südbaden	Réseau régional d'entreprises, d'agences pour l'emploi, d'associations professionnelles, de communes et de syndicats pour la maîtrise des mutations démographiques.
« Kontaktstelle Frau und Beruf » (Bureau de contact Femme et Profession) de la Ville de Fribourg-en-Brisgau	Information et conseil aux femmes sur des questions professionnelles ; projets, initiatives, manifestations, mise en réseau et lobbying en faveur d'une égalité des sexes dans la participation aux activités professionnelles.
Sick AG	Prix « Great Place to Work » Prix spécial « Promotion de la Santé » en 2009 Prix « Promotion du travail des séniors » en 2006 et 2009
Région Alsace : CORTECHS Convention de recherche pour les techniciens supérieurs	Soutien financier de projets annuels innovants.
Région Alsace : PRISME	Soutien financier de stages (4 mois minimum) dans le secteur de l'innovation.

IPI (Ingénierie de Projets Innovants)	Mise en place d'un cursus d'études « Ingénierie de Projets Innovants » en 2006 Région Alsace, Ecole de Management Strasbourg, Université de Strasbourg et INSA Strasbourg.
Programme RH Heineken « Attirer, Développer, Fidéliser » (Schiltigheim)	Stratégie RH : offres de formation continue flexibles pour collaborateurs et futurs collaborateurs.
Stratégie de Développement du Personnel de Hartmann (Haguenau)	Programme de formation : qualification professionnelle et renforcement des compétences sociales et communicatives Découverte des talents : identification précoce.
« FaGe Fachfrau Gesundheit (CH) trifft auf High-Tech-Herzzentrum (D) » (Professionnelles de la santé (CH) rencontrent le Centre cardiovasculaire high Tech (D))	Les professions de la santé (en Suisse) sont devenues plus perméables après leur réforme (admission et promotion). Les échanges avec des établissements high-tech dans le Sud de Bade permettent d'échanger des expériences et possibilités.
Projet « BrainFlow » Projet INTERREG IVC 2010-2013	Ce projet s'est donné comme objectif d'échanger des stratégies et des expériences sur le sujet « Maintenir et attirer talents et personnel qualifié » entre les différentes régions frontalières. Les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne y participent via la REGIO BASILIENSIS.

2.2 Constatations et thèses

Dans les entreprises et les institutions, les besoins en personnel hautement qualifié et en « espoirs » augmentent au rythme des mutations technologiques et de la progression du travail basé sur la connaissance. Les mutations démographiques vont profondément transformer la société en Europe en quelques années seulement. Depuis un certain temps déjà, les responsables politiques et les décideurs économiques européens s'en préoccupent, les nombreuses prévisions ne faisant que les y inciter. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée prévue dans toute l'Europe touche également la région du Rhin supérieur. La Région de la formation et de la connaissance qu'est le Rhin supérieur a besoin d'une main-d'œuvre et de cadres qualifiés aux idées novatrices. Si l'on veut endiguer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, il faut déceler et encourager systématiquement tous les talents et potentiels dans tous les secteurs de l'éducation et de la formation (de la maternelle jusqu'au secteur quaternaire).

Dans les années à venir, la région du Rhin supérieur va devoir relever un défi transfrontalier, qui lui est inhérent, à savoir de ne pas appréhender la pénurie de main-d'œuvre spécialisée comme un problème de régions appartenant à différents espaces nationaux en concurrence, mais de trouver des solutions en coopération régionale et de vendre la région du Rhin supérieur comme étant une région d'implantation économique attractive.

Facteurs incitateurs et leviers connus :

Facteurs de localisation :

- Au-delà des rémunérations et des évolutions de carrière possibles, la main-d'œuvre qualifiée et hautement qualifiée recherche de plus en plus des conditions de travail et de vie attractives.
- La main-d'œuvre qualifiée et hautement qualifiée choisit son lieu d'implantation également en fonction des opportunités de carrières du conjoint/partenaire.
- L'attention apportée aux besoins de la famille est devenue un facteur déterminant dans le choix d'un lieu d'implantation.

Les potentiels suivants ne sont pas suffisamment pris en compte :

- Les talents de différents domaines de compétences ne sont pas décelés et soutenus de manière systématique dans les systèmes d'éducation. Beaucoup de ces talents potentiels ne sont pas utilisés.
- Le potentiel des femmes hautement qualifiées, tout particulièrement en Allemagne et en Suisse, ne correspond pas au nombre de postes clés qu'elles occupent.
- Le potentiel de main-d'œuvre très qualifiée issue de l'immigration n'est pas suffisamment mis à profit.
- Il existe une grande perte de savoir-faire due à un départ précoce et à une détérioration de la prise en compte des séniors dotés d'une bonne qualification.
- Les femmes sont sous-représentées dans les professions « MINT » (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique). La pénurie de personnel qualifié est particulièrement sensible dans ces professions.

3. Perspectives

Le groupe de travail voit la nécessité d'agir dans les champs de développement suivants et formule les recommandations stratégiques suivantes. Les projets en place, déjà efficaces dans les champs de développement présentés, sont également mentionnés (en encadrés).

CHAMPS DE DEVELOPPEMENT



RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE LA REGION ECONOMIQUE DU RHIN SUPERIEUR ET LA RENDRE VISIBLE

RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES AVEC DES

EXEMPLES DE PROJETS

- Développer et proposer des activités communes transfrontalières en matière de marketing régional professionnalisé

Promouvoir l'image employeur

- Etablir une gestion des talents dans les entreprises (Démarche stratégique, découvrir, encourager, motiver et fidéliser les potentiels, recruter des talents externes et savoir les utiliser)
- Etablir des mesures qui tiennent compte des besoins de la famille dans les entreprises

- Développer et mettre à disposition des activités communes transfrontalières en matière d'image employeur professionnalisée

Exemples :

- Stratégie développement du personnel, gestion des talents (Hartmann)
- Favoriser l'emploi des séniors et de jeunes talents (Sick)

Accroître l'attractivité de la région pour les (jeunes) familles

- Améliorer le cadre général pour les familles

- Développer et aider au financement de la prise en charge des enfants dans l'espace économique
- Offrir de bonnes conditions aux salariés qui sont associés aux soins de proches
- (Offres d'accueil de jour et d'hébergement temporaire, offres de médiation et de conseil p. ex. le « Seniorenbüro » (bureau des séniors) de la ville de Fribourg-en-Brigau
- Encourager les services à la famille sur place
- Soutenir les entreprises à une grande échelle dans l'introduction d'une gestion à l'écoute des besoins de la famille
- Présenter et faire de la publicité des avantages et opportunités de la région transfrontalière du Rhin supérieur grâce à des campagnes

(par ex. « biographies modèles »).

Exemples :
- Projet « Entreprises à l'écoute des besoins de la famille à Freiburg » ;
« Forum familienbewusste Unternehmenspolitik » (Forum Politique entrepreneuriale consciente des besoins de la famille) du « Freiburger Bündnis für Familie » ;
- BBQ FamilyNET
- Table Ronde de Bâle

→ Permettre et soutenir la stratégie de carrières conjointes

Exemples :
- Dual Career Center de l'Université de Fribourg-en-Brigau

Mettre les potentiels à profit

→ Femmes

- Elargir le pourcentage des femmes à des postes de responsables et de managers
 - une région qui a un personnel féminin qualifié et des responsables féminins accroît l'attractivité pour des femmes hautement qualifiées
- Assurer l'égalité des salaires

Exemples :
- Futura Mentoring, Fribourg-en-Brigau
- Programme de coaching et réseaux pour les femmes occupant des postes à responsabilité ;
« Bureau de contact Femme et Profession » de la ville de Fribourg

- Assurer la pérennité des programmes

→ Les séniors et l'emploi (mesures ayant un impact démographique ; gestion de la connaissance)

- Etablir l'apprentissage tout au long de la vie dans les entreprises et le renforcer dans la société civile

Exemples :
- Concept de management Sick AG
- « initiative 45 plus Südbaden »

→ Personnel qualifié issu de l'immigration

- Prévenir la perte de cerveaux grâce à l'intégration et au soutien de concepts visant à la promotion des talents dans les entreprises
- Simplifier la reconnaissance des diplômes étrangers (Validation des Acquis / VAE / CEC),
- Promouvoir le soutien linguistique axé sur l'entreprise / la profession
- Réduire l'orientation par défaut → Présenter et utiliser les compétences linguistiques, sociales et interculturelles de ce groupe comme un savoir-faire. (Validation des Acquis / VAE / CEC),

→ Jeunes talents

- Elaboration, développement et mise à disposition de concepts et outils destinés à l'identification et à la promotion de jeunes talents
- Rendre les professions « MINT » plus attrayantes, réduire les inhibitions

Exemples de projets : <ul style="list-style-type: none">- BBQ Technolino- Hardware AG, Faust-Gymnasium Staufen- Junior Ingenieur Akademie (JIA)- Cleverle, Denzlingen
--

Images de la profession en ce qui concerne l'écoute aux besoins de la famille et les possibilités de développement pour une fidélisation du personnel qualifié dans les branches professionnelles

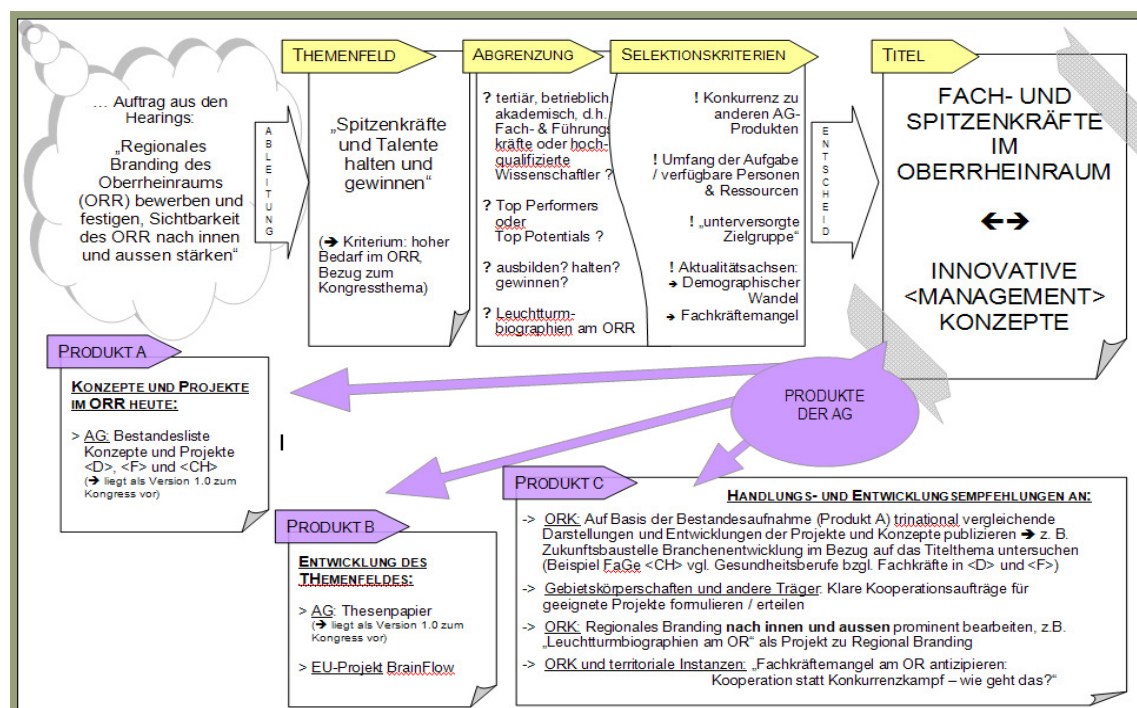
- Moderniser les images de la profession en ce qui concerne l'attractivité, la perméabilité, la gestion des talents et la flexibilité (p. ex. possibilité de conciliation avec la vie de famille)

Exemple : <ul style="list-style-type: none">- FaGe CH (= Professionnelles de la santé en Suisse)
--

4. Membres du groupe de travail

Bajas-Schaefer	Coralie	Région Alsace, Strasbourg	F
Boerner	Felicitas	FWTM - Freiburg, Wirtschaft, Touristik und Messe (présidence)	D
Bonnerot	Charlotte	Région Alsace, Strasbourg	F
Bourgin	Barbara	Alters- und Pflegeheim Holbeinhof, Basel	CH
Helmeth	Wolfgang	EDEJU - Internationales Institut zur Entwicklungsförderung der Jugend	D
Klaas	Katharina	Universität Freiburg	D
Lévesque	Veronika	Fachstelle Erwachsenenbildung Baselland (présidence)	CH
Schevin	Marie-Therese	Région Alsace, Strasbourg	F
Schwarze	Martha	REGIO BASILIENSIS, Basel	CH
Soulaimani	Yasmine	Département du Haut-Rhin, Colmar	F
Straumann	Leila	Gleichstellungsbüro Basel-Stadt	CH

Annexe : Graphique de l'évolution des travaux du groupe de travail



Pilier « Science » de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur

1. Introduction et objectifs

La région du Rhin supérieur compte actuellement plus de 30 projets dans le domaine des filières de formation transfrontalières. Il s'agit de différents projets de cursus et de recherche dans les secteurs les plus variés, aussi bien dans le cadre de l'EUCOR que dans le cadre de coopérations impliquant des établissements d'enseignement supérieur spécialisés et des organismes de formation. Citons par exemple les domaines suivants : génie civil, gestion de l'entreprise, assistant commercial, mécatronique, biotechnologie, énergie, électrotechnique, technologies de l'information et de la communication, chimie, transport, journalisme, formation et formation continue pour les enseignants, tourisme. Enfin, le Certificat Euregio propose aux apprentis et aux élèves des lycées professionnels des stages à l'étranger dans la région du Rhin supérieur.

En tant que plateforme des universités et des établissements d'enseignement supérieur de la région du Rhin supérieur, le pilier « Science » vise à intensifier la coopération et les échanges entre les différents acteurs de l'enseignement et de la recherche. Le pilier « Science » met en réseau les organismes scientifiques de la région du Rhin supérieur qui entretiennent alors des contacts entre eux ainsi qu'avec les acteurs des piliers « Politique », « Economie » et « Société civile ». Le but est à la fois d'encourager les rapprochements et de favoriser une présentation commune vers l'extérieur.

Les objectifs du pilier « Science » sont les suivants :

- un « réseau des réseaux » ou « méta-réseau » : mise en relation des initiatives et institutions existantes sans que celles-ci ne cessent pour autant d'assumer leurs propres tâches ;
- la création d'un cadre permettant de développer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur de tous les types ainsi que la coopération avec les organismes de recherche extérieurs ;
- la mise en place d'un forum permanent pour la conception de nouveaux projets et l'approfondissement des projets existants du pilier « Science ».

2. Résultats et situation actuelle

Malgré la multitude des initiatives publiques et privées recensées dans le domaine des sciences, il reste nécessaire de renforcer les réseaux des acteurs de ce secteur. Bien que de nombreuses formes de coopération se soient développées depuis la mise en place du marché unique il y a 15 ans, et en partie déjà auparavant, la plupart d'entre elles n'ont pas dépassé un cadre thématique ou sectoriel limité comme le montrent les exemples suivants. Les universités coopèrent dans le cadre de l'EUCOR tandis que les chambres de commerce et d'industrie organisent des échanges réguliers. De leur côté, les villes et les communes entretiennent un dialogue continu. Dans l'ensemble, si quelques coopérations et partenariats ont obtenu d'excellents résultats, un énorme potentiel reste inutilisé dans toute la région du Rhin supérieur. Alors que les relations d'interdépendance internationale se multiplient (« mondialisation ») et que la concurrence et la compétition ne cessent de

croître dans tous les secteurs, le rapprochement systématique des acteurs et des groupes d'acteurs semble être un instrument approprié pour mieux exploiter le potentiel scientifique et économique, mais aussi politique, culturel et social de la région du Rhin supérieur.

Jusqu'à présent, le pilier « Science » a mis en œuvre les mesures suivantes :

- l'élaboration d'une stratégie commune (cf. l'annexe 1 avec la liste des institutions ayant signé la note de stratégie) ;
- la présentation avec les autres acteurs de la Région métropolitaine du Rhin supérieur à l'occasion de la publication du « Livre vert sur la cohésion territoriale » le 30 mars 2009 à Bruxelles ;
- la collaboration aux groupes de travail du 12^{ème} Congrès Tripartite ;
- les entretiens avec les directions générales (DG) de la politique régionale et de la recherche à Bruxelles le 22 mars 2010 ;
- la coordination du contenu de la carte « Science et recherche dans la région du Rhin supérieur » et
- la contribution conceptuelle à l'idée de la création d'un « Institut pour l'environnement » de la région du Rhin supérieur et la préparation de l'atelier de stratégie du 19 novembre à Karlsruhe.

3. Recommandations stratégiques et perspectives

Un potentiel d'action a été repéré principalement dans les secteurs suivants (cf. la stratégie du pilier « Science ») :

- gouvernance, droit et intégration européenne ;
- culture, histoire, langue et identité ;
- technologies de l'information/informatique, médias et technologies des médias ;
- mécanique (équipementiers automobiles, machines spéciales) ;
- sciences de la Vie & santé ;
- « chimie verte », agronomie et environnement ;
- énergie (performance énergétique et énergies non-fossiles) ;
- science des matériaux & nanosciences ;
- sciences de la Terre ;
- optique & photonique ;
- développement économique par l'innovation et la créativité.

Les mesures prévues pour 2011 sont les suivantes :

- concevoir et organiser la première « Semaine de la science » de la région du Rhin supérieur ;
- proposer des ateliers thématiques portant sur différents aspects de la coopération dans l'enseignement supérieur et la recherche ;
- mettre en place des formations sur la coopération transfrontalière et européenne pour le personnel des services administratifs des établissements d'enseignement supérieur de la région du Rhin supérieur ;
- mettre en œuvre les résultats du 12^{ème} Congrès Tripartite ;
- participer à la préparation d'un projet INTERREG permettant le financement d'un fonds de recherche propre à la région du Rhin supérieur (cf. le rapport final du

groupe de travail n° 6 « Fonds de recherche ») et nomination d'un coordinateur (« scout ») ;

- faire une analyse de potentiel afin de mieux quantifier les effets de levier possibles et/ou nécessaires pour la coopération transfrontalière future dans les domaines de la science et de la recherche ;
- développer le potentiel de réseau des 232 clusters existant au niveau des PME (sur la base de l'étude menée par le groupe de travail « Economie » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur et de l'Agence de développement économique du Bas-Rhin).

4. Membres du pilier « Science »

Bach	Philippe	Ecole d'architecture Strasbourg	F
Bajas-Schaefer	Coralie	Région Alsace, Strasbourg	F
Bauer	Ulrike	Hochschule Karlsruhe	D
Beck	Joachim	Euro-Institut, Kehl	D
Bernhard	Claude	ENGEES, Strasbourg	F
Bittner	Véronique	REGIO BASILIENSIS	CH
Blinn	Hans-Jürgen	Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur Rheinland-Pfalz, Mainz	D
Bodenbender	Verena	PH Freiburg	D
Bohn	Jutta	Universität Koblenz-Landau	D
Bonnerot	Charlotte	Région Alsace, Strasbourg	F
Bonvillain	Cyrille	Département du Bas-Rhin, Strasbourg	F
Brillard	Alain	UHA Mulhouse	F
Burger	Paul	Universität Basel	CH
Carapito	Agnès	Département du Bas-Rhin, Strasbourg	F
Christ	Andreas	Hochschule Offenburg	D
Claassens	Manfred	Biovalley, Freiburg	D
Davier-Grüner	Anne	Hochschule Karlsruhe	D
Dietrich-Chenel	Karin	UHA Mulhouse	F

Eder	Yvonne	Universität Freiburg	D
Ehrhart	Hans-Peter	Zentralstelle der Forstverwaltung - Forschungsanstalt für Waldökologie und Forstwirtschaft Rheinland-Pfalz, Trippstadt	D
Elsner	Peter	Fraunhofer Institut, Pfinztal	D
Feninger	Rainer	Berufsakademie Lörrach	D
Fichtner	Wolfgang	Karlsruher Institut für Technologie (KIT)	D
Fisch	Stefan	Deutsche Hochschule für Verwaltungswissenschaften, Speyer	D
Foulon	Patrick	Université de Strasbourg	F
Flückiger	Nicole	Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW, Basel	CH
Friesecke	Manuel	REGIO BASILIENSIS, Basel	CH
Gay	Estelle	UHA Mulhouse	F
Gehrke	Ingmar	Karlsruher Institut für Technologie KIT, Karlsruhe	D
Goure-Rauch	Catherine	Région Alsace, Strasbourg	F
Heckele	Mathias	Karlsruher Institut für Technologie KIT, Karlsruhe	D
Heitz	Arnold	Hochschule für öffentl. Verwaltung Kehl	D
Héraud	Jean-Alain	Université de Strasbourg (présidence)	F
Hermes	Liesel	PH Karlsruhe	D
Hochmuth	Uwe	HfG Karlsruhe	D
Höptner	Norbert	Steinbeis-Europa-Zentrum, Karlsruhe	D
Holveck	Augustin	MEDEF Bas-Rhin, Strasbourg	F
Huck	Caroline	Trinationale Metropolregion Oberrhein / Région Métropolitaine Trinationale, Kehl	F
Jezler	Peter	Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW, Basel	CH
Kickmaier	Wolfgang	Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW, Brugg	CH
Klank	Kristin	Université de Strasbourg	F

Klumpp	Cédric	Fondation FRC, Strasbourg	F
Kösler	Edgar	Kath. Fachhochschule Freiburg	D
Kretschmer	Johanna	Staatskanzlei Rheinland-Pfalz, Mainz	D
Kricheldorf	Cornelia	Katholische Hochschule Freiburg	D
Kroll	Henning	Fraunhofer Institut, Karlsruhe	D
Kusserow	Gerd	Hochschule Furtwangen	D
Lang	Simon	DHV Speyer	D
Lehmann	Yves	UMB Strasbourg	F
Lembach	Joachim	(i.V.) Hochschule Karlsruhe	D
Leridez	Vincent	Institut National des Sciences Appliquées (INSA), Strasbourg	F
Lieber	Winfried	Fachhochschule Offenburg	D
Lucet	Diane	Région Alsace, Strasbourg	F
Martin	Olivier	Région Alsace, Strasbourg	F
Meier	Béatrice	ULP Strasbourg	F
Mohnike	Thomas	Université de Strasbourg	F
Münch	Beat	Universität Basel	CH
Muller	Emmanuel	Université de Strasbourg / Fraunhofer Institut	F
Nette	Vera	Région Alsace, Strasbourg	F
Neunlist	Serge	Université de Haute-Alsace, Mulhouse	F
Nitsche	Denis	Karlsruher Institut für Technologie KIT, Karlsruhe	D
Orb	Agnès	Délégation Alsace du CNRS, Strasbourg	F
Oser	Jürgen	Regierungspräsidium Freiburg	D
Pütz	Jörn	Université de Strasbourg	F
Reckenfelderbäumer	Martin	WHL Lahr	D

Richter	Georg	DHBW Karlsruhe	D
Rüttinger	Denise	Karlsruher Institut für Technologie KIT, Karlsruhe	D
Sarcinelli	Ulrich	Universität Koblenz-Landau	D
Schevin	Marie- Thérèse	Région Alsace, Strasbourg	F
Schirmann	Sylvain	Institut d'Etudes Politiques, Strasbourg	F
Schnyder	Peter	Université de Haute-Alsace, Mulhouse	F
Schott-Carrière	Sandrine	Université de Strasbourg	F
Schultz	Guy	Université de Haute-Alsace, Mulhouse	F
Soulaimani	Yasmine	Département du Haut-Rhin, Colmar	F
Sparfel	Jacques	EUCOR, Strasbourg	F
Sprenger	Uta	Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst Baden-Württemberg, Stuttgart	D
Stahlecker	Thomas	Fraunhofer Institut, Karlsruhe	D
Thedieck	Franz	Hochschule für öffentl. Verwaltung Kehl	D
Thietke	Jörg	Duale Hochschule Baden-Württemberg Lörrach	D
Wagner	Elmar	Fraunhofer Institut, Freiburg	D
Weibel	Peter	ZKM Karlsruhe	D
Wink	Jutta	Regierungspräsidium Freiburg	D
Witt	Paul	Hochschule für öffentliche Verwaltung Kehl	D
Wolkers	Marie	Alsacotech, Strasbourg	F
Wöll	Ursula	Pädagogische Hochschule Karlsruhe	D
Zerr	Michael	Karlshochschule International University, Karlsruhe	D

Annexe 1

Liste des institutions ayant signé la note de stratégie du pilier « Science »

Unterzeichner Strategiepapier Säule Wissenschaft Trinationale Metropolregion Oberrhein (TMO)			
Signatures de la note de stratégie pilier sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur (RMT)			
	Einrichtung / Institution	Unterzeichnet von / Signature de	Dienstgrad / Grade
1	Aérial – Centre de Ressources Technologiques, Illkirch	Monsieur Alain Strasser	Directeur
2	Albert-Ludwigs-Universität Freiburg	Prof. Dr. Schiewer	Rektor
3	Alsace Biovalley (Association pour le développement de la filière science de la vie – santé-	Dr. Nicolas Carboni	Directeur général
4	Arnold-Bergstraesser-Institut, Freiburg	Prof. Dr. Heribert Weiland	Direktor
5	Biovalley Deutschland, Freiburg	Herr Manfred Claassens	Geschäftsführer
6	Centre Européen d'Etude du Diabète, Strasbourg	Dr. Séverine Sigrist	Resp. Du laboratoire
7	Deutsche Hochschule für Verwaltungswissenschaft Speyer	Prof. Dr. Stefan Fisch	Rektor
8	Deutsches Volksliedarchiv Freiburg	Dr. Nils Grosch	Leiter
9	Ecole de Management Strasbourg – Université de Strasbourg	Michel KALINKA	Directeur
10	Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre (EOST), Strasbourg	Prof. Michel GRANET	Directeur
11	Ecole supérieure d'art de Mulhouse	M. David Cascaro	Directeur
12	Ecole Supérieure de Biotechnologie de Strasbourg (ESBS)	Prof. Claude KEDINGER	Ancien directeur, administrateur provisoire
13	ENGEES	M. Claude Bernhard	Directeur
14	EURO-INSTITUT Kehl	Monique Jung	Präsidentin
15	Fachhochschule Nordwestschweiz	Prof. Dr. Richard Bühler	Direktionspräsident
16	FIZ Karlsruhe	Sabine Brünger-Weilandt	Geschäftsführerin

17	Fraunhofer Ernst-Mach-Institut, Freiburg	Prof. Dr. Klaus Thoma	Institutsleiter
18	Fraunhofer Institut Physikal. Messtechnik, Freiburg	Prof. Dr. Elmar Wagner	Institutsleiter
19	Hochschule Furtwangen	Prof. Dr. Rolf Schofer (Gerd Kusserow)	Rektor
20	Hochschule Karlsruhe	Prof. Dr. Karl-Heinz Meisel	Rektor
21	Hochschule für öffentl. Verwaltung Kehl	Prof. Paul Witt	Rektor
22	Hochschule Offenburg	Prof. Dr. Winfried Lieber	Rektor
23	Institut Européen Entreprise et Propriété Intellectuelle, Illkirch	M. Antoine Dintrich	Directeur général
24	Institut National des Sciences Appliquées (INSA)	M. Marc Renner	Directeur
25	Karlsruher Institut für Technologie (KIT)	Prof. Dr. Horst Hippler	Präsident
26	Kath. Fachhochschule Freiburg	Prof. Dr. Edgar Kössler	Rektor
27	Landwirtschaftliches Technologiezentrum Augustenberg	Dr. Haber	Direktor
28	Max-Rubner-Institut – Bundesforschungsinst. für Ernährung und Lebensmittel	Prof. Dr. Gerhard Rechkemmer	Präsident des MRI
29	Pädagogische Hochschule Freiburg	Prof. Dr. Druwe	Rektor
30	Pädagogische Hochschule Karlsruhe	Prof. Dr. Liesel Hermes	Rektorin
31	Pôle Véhicule du Futur, Mulhouse	M. Arnold Tramaille	Président
32	Staatliches Weinbauinstitut Freiburg	Dr. Rolf Steiner	Institutsleiter
33	TECHNOPARK Aargau	Prof. Thomas Schmitt	Direktor
34	Universität Koblenz-Landau	Prof. Dr. Roman Heiligenthal	Präsident
35	Université de Strasbourg	Prof. Dr. Alain Beretz	Président
36	Zentralstelle der Forstverwaltung – FAWF, Rheinland-Pfalz	Ltd. Forstdirektor Hans-Peter Ehrhart	Ltd. Forstdirektor
37	Universität Basel (angefragt)	Prof. Dr. Antonio Loprieno	Rektor